COLLOQUE

SUR

LA FORMATION

DE

LA RELÈVE

AGRICOLE

24 ET 25 MARS 1983

MOTEL ROND-POINT 53,ROUTE KENNEDY LEVIS

Québec

COLLOQUE

SUR
LA FORMATION
DE
LA RELÈVE
AGRICOLE

24 ET 25 MARS 1983

MOTEL ROND-POINT 53,ROUTE KENNEDY LEVIS

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction de l'enseignement

ISBN 2-550-10348-3
Dépôt légal 3e trimestre 1983
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Table des matières	i
Comité organisateur	ii
Allocution d'ouverture ..... par Ludger Dufour, agronome	1
L'importance de la formation pour l'agriculteur* ..... par Maurice Carel, agronome et professeur	5
Les obstacles socio-économiques à la formation agricole ..... par Clément Lajoie, agriculteur et professeur	23
Les obstacles institutionnels à la formation agricole ..... par Henri-Louis Arsenault	36
Période de questions	49
Ateliers de travail	56
Une nouvelle approche du projet de formation ..... par un groupe de professeurs des I.T.A.	69
Diversification des parcours de formation - un témoignage ..... par Raymond Nadeau, agriculteur	78
L'importance de la formation pour la relève agricole - un témoignage ..... par Daniel Brodeur	82
Allocution de clôture ..... par Me Camille Moreau	90
Liste des participants	94

*Le masculin inclut le féminin lorsque cela s'applique.

COMITÉ ORGANISATEUR

Jean-F. Bertrand, agronome
Direction de l'enseignement
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation
Sainte-Foy, Qué.

Gilles Besner, directeur adjoint
Service d'éducation et d'information
Union des producteurs agricoles
Longueuil, Qué.

Carl Charbonneau, ingénieur forestier
Direction générale de l'enseignement collégial
Ministère de l'Education
Québec.

Claude Laliberté, c.g.a.
Service des organismes et de la relève agricoles
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation
Québec.

Pascal Van Nieuwenhuyse, agronome
Directeur des services pédagogiques
Institut de technologie agricole
La Pocatière, Qué.

Louis-Paul Voyer, agronome, professeur
Département d'exploitants de ferme
Institut de technologie agricole et alimentaire
Saint-Hyacinthe, Qué.

ALLOCUTION D'OUVERTURE

par monsieur Ludger Dufour, directeur de l'Enseignement agricole au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Introduction

Au cours des dernières années, plusieurs études ont été effectuées dans le but d'évaluer les besoins quantitatifs de formation de la relève agricole au Québec. Elles ont démontré que le nombre de personnes nécessaires pour prendre la relève des agriculteurs qui se retirent de la production agricole s'élève à environ 1 200 par année.

On s'est aussi penché sur le nombre d'établissements qui pourraient assurer la formation de la relève agricole et de leur localisation géographique à travers le Québec. C'est ainsi qu'au collégial, 7 établissements donnent des programmes en agriculture: les instituts de technologie agricole de Saint-Hyacinthe et de La Pocatière (M.A.P.A.), le collège Macdonald, les cégeps d'Alma, de Victoriaville, de Saint-Jean et de Champlain (MEQ). Le ministère de l'Éducation aurait récemment autorisé le collège de Matane à offrir le programme de formation en gestion d'entreprise agricole et étudie présentement les demandes en provenance de quelques cégeps. Au secondaire, en plus de l'Ecole d'agriculture de Sainte-Croix, on compte au moins 17 commissions scolaires régionales qui offrent un ou plusieurs programmes agricoles.

Malgré le grand nombre d'établissements d'enseignement qui offrent des programmes pour la formation des futurs agriculteurs, et bien que ces écoles soient réparties dans toutes les régions agricoles du Québec, on est très loin de satisfaire les besoins en diplômés pour ce secteur d'activités. Une étude publiée en 1979 et conduite par monsieur Lettre (1) démontre que 80% des jeunes agriculteurs n'ont pas reçu de formation professionnelle de base.

Il y a bien la voie de la formation des adultes qui permet l'acquisition de connaissances, mais cet enseignement ne suffit pas à combler les besoins.

Non seulement le nombre de diplômés est faible en regard des besoins de remplacment des agriculteurs, mais on constate que dans certaines maisons d'enseignement il y a des places-élèves qui ne sont pas remplies.

Formules d'enseignement

Si l'on croit vraiment que le secteur agricole est un de ceux où le besoin de formation est le plus important pour le développement du Québec et que l'argent investi dans la préparation du futur agriculteur rapporte des dividendes, il y a lieu de se demander si les formules d'enseignement actuelles répondent aux attentes de tous les utilisateurs.

La grande popularité des cours par correspondance en agriculture, préparés par l'Institut de technologie agricole de La Pocatière, en collaboration avec la Direction des cours par correspondance du M.E.Q., est une indication que la clientèle agricole veut de la formation et que l'on doit trouver des formules pour la rejoindre.

---

(1) Lettre, J.-P., et al. Analyse des modalités de remplacement des exploitants agricoles au Québec. Bureau de l'Extension, F.S.A.A., Université Laval, Québec 1979.

C'est pour ces raisons que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, à la demande de sa Direction de l'enseignement et sur recommandation du Conseil des recherches et services agricoles du Québec, commandait récemment une recherche intitulée: "Formation professionnelle des jeunes agriculteurs: analyse des besoins qualitatifs et proposition d'une stratégie". La tenue du colloque d'aujourd'hui s'inscrit dans la même optique.

Il y a bien eu en 1977 et 1978 deux colloques sur l'enseignement agricole mais ils ne touchaient que peu ou pas aux aspects des besoins qualitatifs et aux formules de formation. Le colloque organisé par la section de Québec de l'Ordre des agronomes du Québec, le 3 novembre 1977, portait sur la situation de l'enseignement agricole au Québec alors que celui tenu à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'université Laval, en date du 25 mai 1978, traitait de la formation du futur exploitant agricole et de son établissement.

Objectif du colloque

Le présent colloque vise à inventorier les obstacles à la formation de la relève agricole et à identifier les solutions à apporter pour y remédier afin d'accroître le nombre d'agriculteurs ayant une formation complète en agriculture.

Organisation du colloque

Nous avons voulu, dès le départ, nous assurer que la relève agricole, les agriculteurs et les autres intervenants soient bien représentés à cette activité afin d'obtenir un sondage valable. C'est pourquoi la Direction de l'enseignement a confié l'élaboration du programme, le choix des conférenciers, la liste des participants, etc. à un comité organisateur composé d'un représentant des principaux organismes intéressés à la formation de la relève agricole. L'U.P.A. était

représentée par monsieur Gilles Besner du Service d'éducation et d'information, le M.E.Q. par monsieur Carl Charbonneau de la Direction générale de l'enseignement collégial, le Service de la relève du M.A.P.A. par monsieur Claude Laliberté, les deux I.T.A. par messieurs Pascal Van Nieuwenhuyse et Louis-Paul Voyer et la Direction de l'enseignement par monsieur Jean-F. Bertrand. À toutes ces personnes, nous sommes très reconnaissants pour l'excellent travail accompli.

Méthode de travail

Il s'agit d'un véritable colloque où les divers intervenants concernés par la relève agricole échangeront et réfléchiront sur les raisons qui font que peu de jeunes se donnent une formation complète en agriculture.

Le programme des deux journées comprend des exposés, des ateliers de travail et des périodes de discussions. Les sujets choisis et l'expérience des animateurs favoriseront les échanges, permettant ainsi l'atteinte de l'objectif visé.

L'IMPORTANCE DE LA FORMATION POUR L'AGRICULTEUR

par monsieur Maurice Carel, professeur à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, en collaboration avec messieurs Jean-Paul Lettre, Jean Arsenault et Pierre Drolet.

Présentation

Les objectifs du colloque sont de savoir pourquoi très peu de jeunes se donnent une formation complète en agriculture et comment résoudre ce problème. Dans un premier temps, et c'est l'objet de cet exposé, il s'agit de caractériser la formation professionnelle agricole et d'en situer toute l'importance.

Pour préparer ce texte, j'ai eu le privilège de bénéficier des informations, de l'expérience et des avis de trois amicaux collaborateurs: messieurs Jean-Paul Lettre, agronome, que tous connaissent pour s'être voué pendant quarante ans à la promotion de l'enseignement agricole au Québec, Jean Arsenault, agronome, ancien directeur de la formation des exploitants agricoles de l'Institut de technologie agricole de La Pocatière et actuellement responsable du Bureau de l'extension de notre faculté, Pierre Drolet, diplômé de La Pocatière et actuellement agriculteur à Saint-Raymond de Portneuf. Je tiens à les remercier vivement et à signaler, comme j'ai assumé la rédaction finale, que les erreurs ou oublis n'incombent qu'à moi-même.

L'exposé comprend trois parties juxtaposées qui sont les suivantes:

I. le système de la formation professionnelle agricole.
II. Les facettes de la formation de l'agriculteur et leur importance.
III. La formation de l'agriculteur: perspective et questions.

I. LE SYSTÈME DE LA FORMATON PROFESSIONNELLE AGRICOLE

La formation professionnelle agricole englobe les activités qui permettent de développer les aptitudes des personnes qui veulent choisir cette profession et l'exercer avec succès.

Cet objectif est fonction de diverses activités: formation générale (pour tout le monde) ou spécialisée , institutionalisée ou non, du soir et du jour, programmée ou non programmée , certaines véhiculant beaucoup d'informations et d'autres plutôt pédagogiques; celles utilisant une instrumentation rudimentaire (cas général dans la salle de classe) ou une instrumentation complexe (une ferme ou un réseau de télévision) et enfin celles de formation initiale ou permanente, etc.

Bref, le système de la formation professionnelle agricole du Québec, apparaît vite comme un ensemble multiple et différencié d'occasions de formation. Jusqu'ici probablement personne ne les a identifiées, encore moins les objectifs, les ressources, les activités, les clientèles et l'impact qui les caractérisent. Quel est l'apport global de ces diverses activités sur les individus formés et la collectivité? Voilà bien là une question importante mais pour laquelle nous n'avons pas de réponse. En effet, une constatation s'impose: nous connaissons encore fort peu un des systèmes que nous tous ici présents considérons comme essentiel pour l'avenir de notre agriculture.

Bien sûr lorsqu'il s'agit du réseau scolaire, les informations et les analyses sont nombreuses. Il faut citer en particulier le travail remarquable piloté par monsieur Jean-Paul Lettre qui a été suivi de plusieurs écrits, notamment une synthèse intitulée "La formation professionnelle de la relève agricole au Québec" dans les numéros de juin et de septembre 1979 de la revue Agriculture, un texte que la plupart d'entre vous connaissent. Il ne semble pas qu'une mise à jour

des informations statistiques doivent en modifier sensiblement les interprétations et les conclusions et nous reviendrons sur certaines d'entre elles.

Présentement, le Québec dispose d'un réseau d'établissements d'enseignement agricole secondaire, collégial et universitaire assez étendu. Toutes ces écoles forment de futurs agriculteurs et agricultrices, y compris les facultés universitaires. (Alors qu'autrefois fort peu d'agronomes pratiquaient le métier d'agriculteur, aujourd'hui, à l'instar de ce que l'on observe depuis plus longtemps dans d'autres pays industrialisés, des hommes et des femmes étudient à l'université avant de diriger une exploitation agricole).

Au secondaire, 17 écoles polyvalentes relevant du ministère de l'Education offrent à leur deuxième cycle (donc après 9 ans de scolarité) une ou plusieurs des six options "agro-techniques" suivantes: productions végétales, productions animales, mécanique agricole, horticulture ornementale, floriculture, ouvrier agricole. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un second cycle court se terminant en 4e secondaire. A ces polyvalentes, il faut ajouter l'Ecole privée d'agriculture de Sainte-Croix qui recrute à l'issue du secondaire IV.

Au collégial, les deux instituts de technologie agricole du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (de La Pocatière et de Saint-Hyacinthe), quatre CEGEP francophones (Alma, Victoriaville, Saint-Jean-sur-Richelieu, Matane) et deux établissements anglophones (CEGEP Régional Champlain et Collège Macdonald) offrent l'option "exploitant(e) de ferme" (les I.T.A.) ou "gestion d'entreprise agricole" (les CEGEP). Par ailleurs, les deux I.T.A. offrent chacun une série d'autres options: six à La Pocatière (phytotechnologie, zootechnologie, technologie des sols, technologie équine, économie rurale, aménagement agricole) et neuf à Saint-Hyacinthe (zootechnologie, horticulture légumière et fruitière, horticulture ornementale, machinisme agricole, hydraulique agricole, technologie alimentaire, technologie laitière, génie industriel alimentaire, hygiène publique).

A l'enseignement universitaire, le Collège Macdonald offre au premier cycle des programmes en chimie agricole, sols, phytotechnie, zootechnie, agronomie générale, économie rurale et génie rural, programmes d'une durée de trois ans. Quant à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'université Laval, elle offre au premier cycle des programmes en bio-agronomie (avec les concentrations sols-plantes et productions animales) en agro-économie, en génie rural, en sciences et technologie des aliments, en consommation; ces programmes ont une durée de 4 ans et un autre spécialisé en économie rurale a une durée de 2 ans. Aux deuxième et troisième cycles (maîtrise et doctorat), le nombre des programmes offerts est au moins aussi grand.

Le réseau de ces établissements, leur localisation, leurs programmes et d'autres caractéristiques résultent en grande partie de changements intervenus au cours des années 1960. Rappelons trois rapports qui marquent des tournants importants. Le rapport de la Commission Parent, dont le premier volume parut en 1963 eut une influence considérable (révolutionnaire) sur tout ce qui touche à l'éducation au Québec. Le rapport du comité d'étude sur l'enseignement agricole et agronomique (rapport Régis, 1961) portait principalement sur l'enseignement de l'agronomie mais touchait aussi de façon moins définie aux problèmes de l'enseignement agricole secondaire et technique. Le rapport du comité d'étude de l'enseignement professionnel agricole (rapport Lettre, 1966) proposait les objectifs d'un nouvel enseignement professionnel agricole, une structure, des programmes et des méthodes à la suite d'une analyse pertinente de la situation d'ensemble de l'époque.

Lorsqu'on relit ces rapports aujourd'hui, on est frappé par leur lucidité, par le dynamisme de plusieurs considérations, par l'influence décisive qu'ont eu plusieurs recommandations novatrices, par le degré de conscience des difficultés dans la réalisation, par le fait aussi que certaines "bonnes idées" ont été oubliées.

Depuis ces textes, bien des choses ont évolué; mais peut-on identifier - au moins pour fin de discussion - quelques rapports significatifs du nouveau système de formation professionnelle agricole, quelques lacunes ou problèmes aussi.

Parmi les apports significatifs, reconnaissons:

a) le développement des Instituts de technologie agricole;
b) les programmes professionnels agricoles des CEGEP;
c) l'implantation d'options agricoles au secondaire;
d) la mise en place de "stages intégrés" au collégial avec la participation des agriculteurs;
e) la création de stages appliqués au secondaire;
f) l'accroissement du nombre et des qualifications des formateurs voués à la formation professionnelle agricole;
g) l'organisation par l'U.P.A. des "groupes de relève" et des "fédérations de groupes de relève" et le soutien de ceux-ci par le M.A.P.A.:
h) des cours par correspondance qui sont en grande demande, etc.

Parmi les lacunes ou les problèmes que beaucoup observent, signalons:

a) le très faible pourcentage de filles au secondaire, dans les CEGEP et les I.T.A. (par exemple 9% à l'I.T.A. de Saint-Hyacinthe, 13% à La Pocatière). La femme travaille peut être moins au champ que l'homme mais elle joue toujours un grand rôle pour capter l'information utile; souvent, c'est elle qui tient la comptabilité de la ferme et parfois elle est plus au courant des questions de gestion que son conjoint;
b) l'accroissement du pourcentage de la clientèle d'origine non agricole, face aux grandes difficultés d'un établissement éventuel sur une ferme;
c) le faible pourcentage de la clientèle potentielle que le réseau des institutions réussit à atteindre. Si sur 7 jeunes qui s'établissent sur une ferme, un seulement a bénéficié d'une formation scolaire professionnelle agricole, voilà une bien faible performance du système. Il est heureux que ce colloque ait pour mission de s'en préoccuper;

d) la rareté des activités de formation permanente agricole ou autre organisées à l'intention de ceux qui ont quitté l'école et qui ne s'établiront sur une ferme que dans 7 ou 9 ans. En attendant, le candidat peut exercer toutes sortes de métiers: bûcheron, pâtissier, soudeur, camionnar, menuisier, etc. Cela voudrait-il dire que la formation professionnelle programmée devrait être offerte à un candidat de 25 ans plutôt qu'à celui de 18 ans?

Mais, au fait, qu'est-ce qu'une formation professionnelle agricole, en quoi cela a-t-il de l'importance?

II. LES FACETTES DE LA FORMATION DE L'AGRICULTEUR OU DE L'AGRICULTRICE ET LEUR IMPORTANCE

Une formation professionnelle agricole complète se compose de plusieurs facettes correspondant aux obligations individuelle et sociale de l'intéressé. L'agriculteur est un praticien, mais aussi un agent économique, un membre d'une profession, un homme ou une femme devant s'épanouir dans un milieu particulier, un citoyen ayant des responsabilités, un adulte qui doit s'autoformer.

Il est un praticien au sens où il doit utiliser couramment des techniques efficaces. Il a à mettre en oeuvre des habilités nombreuses et variées fondées sur les leçons de l'expérience ou/et des connaissances scientifiques. Il doit certes disposer d'un minimum de savoir concernant l'exploitation des sols, des plantes, des animaux, de l'équipement, etc. mais surtout avoir acquis un savoir-faire.

Cette facette de la formation semble être la préoccupation traditionnelle. L'école de l'abbé François Pilote fondée en 1859 se donnait déjà pour mission de prouver aux agriculteurs l'intérêt de pratiques améliorées. Cette mission est encore d'actualité, mais s'est considérablement élargie car on perçoit mieux que l'agriculteur est un

"bioculteur" dont les choix techniques ont toutes sortes de répercussions sur les êtres vivants qu'il exploite (les plantes et les animaux) et les êtres vivants qu'il sert. Ainsi les aspects biologiques de sa formation prennent de plus en plus d'importance.

Il est bien sûr un agent économique et le plus souvent, dans notre milieu, le responsable ou le co-responsable d'une exploitation. Il ne s'agit plus seulement d'avoir des connaissances et du savoir-faire, mais d'être capable de sélectionner des pratiques et de les mettre en oeuvre au bon moment pour faire de l'exploitation une réussite. Cette capacité de gestion, si importante aujourd'hui, combine de nombreuses qualifications que le bon gestionnaire a l'art de réunir. Par exemple: savoir identifier clairement des objectifs réalistes; avoir appris à repérer toutes les dimensions importantes d'un problème, d'en analyser les interrelations et de déboucher sur des changements acceptables et de choisir logiquement parmi des solutions possibles. C'est là que la comptabilité, la méthode des budgets et bien d'autres moyens apparaissent comme des outils indispensables. Mais la formation professionnelle ce n'est pas la connaissance de l'outil, c'est d'avoir appris à s'en servir de manière pertinente et surtout à choisir l'outil le plus approprié dans une situation vécue.

Un gestionnaire d'exploitation agricole doit être formé techniquement mais sa fonction (donc sa formation) dépasse celle du technicien. Alors que ce dernier opère dans un champ d'application relativement défini où il associera connaissances et modes d'opération, le gestionnaire doit encore orienter et faire fonctionner l'exploitation avec ses risques importants. D'autres connaissances lui seront nécessaires, particulièrement le sens des affaires.

Lorsque l'on compare l'exploitation agricole de chez nous qui, à quelques exceptions près, est familiale ou à caractère familial ou quasi-familial à une exploitation non agricole moyenne, on se rend vite compte que si les fonctions qui assurent le succès sont à peu près les mêmes, c'est dans la manière de les assumer qu'il existe de grandes différences. Par exemple, l'affaire non agricole a son responsable des ventes, son chef de production, son trésorier, son responsable des machines, etc.; du côté agricole, le plus souvent deux ou trois personnes assument elles-mêmes toutes les responsabilités ou encore recourent à des services extérieurs et éventuellement s'associent (cas des syndicats de gestion) pour faciliter l'accomplissement de certaines fonctions. Ces différences dans l'exercice des fonctions de la gestion ont, bien sûr, des répercussions sur la formation du gestionnaire.

La capacité de gestion n'est pas seulement liée au savoir-faire en matière de calcul technico-économique; mais aussi celle de prévoir et donc de comprendre ce qui se passe dans l'environnement économique de la ferme, également de comprendre et d'influencer positivement ce qui se passe en regard des relations interpersonnelles, etc. Ce dernier aspect prend de l'importance à mesure que le conjoint de l'agriculteur devient davantage son partenaire professionnel, et que se multiplient diverses formes d'associations pour la production, etc.

L'agriculteur ne peut éviter d'être membre, membre actif et parfois dirigeant d'organismes qui défendent des intérêts professionnels, qui stimulent des changements institutionnels ou qui gèrent pour une part l'activité agricole. Le syndicat, la coopérative, l'office de producteurs, le syndicat de gestion agricole, etc. sont autant de groupements qui valent ce que sont ses membres et ses dirigeants. La facette de formation professionnelle correspondant à ces responsabilités ne saurait être minimisée. Surtout s'ils veulent préserver une organisation d'entreprise à base familiale, les agriculteurs n'ont d'autre issue que la solidarité. Cette dernière sera efficace si elle repose tout à la fois sur des habiletés à agir collectivement et une bonne compréhension des enjeux socio-économiques.

L'agriculteur ou l'agricultrice vit dans un cadre particulier: la ferme, le milieu rural. Même si notre développement social et en particulier les moyens de communication de masse tendent à réduire les écarts de perception et de valorisation entre les ruraux et les citadins, il n'en demeure pas moins que les conditions d'existence et les opportunités d'un mieux être individuel ou en groupe ne sont pas les mêmes si l'on exerce son métier en face d'une bouche de métro ou dans l'embouchure du fleuve. Cela doit bien avoir quelques répercussions sur le contenu d'une formation dite pertinente.

On n'aménage pas le cadre de vie en milieu rural tout à fait de la même façon que dans une grande ville. Ici et là, il y a des possibilités et des contraintes particulières. Par exemple, ce n'est pas sans considérer les caractéristiques des milieux géographique et humain que nous pouvons admirer les aménagements de belles paroisses comme Saint-Raymond, Champlain ou Warwick, qui font la fierté de la population locale et l'admiration des visiteurs.

L'agriculteur (ou l'agricultrice) est aussi un citoyen (ou une citoyenne) et, comme tel, membre de collectivités diverses aux préoccupations débordant l'agriculture. Ces groupements humains plus ou moins importants ou complexes, jouent un rôle parfois déterminant sur les conditions d'existence de l'individu, de la famille, du groupe plus large; et pas seulement sur les conditions économiques mais aussi aux plans de l'information, de l'éducation, de la vie sociale, de la politique, de la culture.

Pour pouvoir contribuer à créer de telles collectivités organisées indispensables pour le bien commun, pour les orienter et les faire fonctionner utilement, l'agriculteur comme tout citoyen a besoin d'une formation appropriée. Comment pourrait-il faire connaître, apprécier et, éventuellement, retenir les points de vue qui lui viennent de sa situation particulière s'il n'a pas la motivation dans ce sens et la capacité de convaincre? Comment peut-il apprécier les points de vue exprimés par d'autres s'il n'a pas appris à saisir et à analyser le contexte qui leur est propre (souvent bien différent du sien) ou la logique

de leurs formulations pour ne prendre que ces deux exemples.

Une autre facette importante de la formation, probablement tout compte fait la plus importante, est la capacité de s'autoformer, de se former soi-même. Il faut assurément avoir bénéficié d'une formation de base de qualité pour être capable, sa vie durant, de progresser d'une manière autonome en faisant le plus librement des choix parmi toutes les occasions de s'informer, de comprendre, d'acquérir des habiletés ou de réviser des attitudes.

C'est cette formation de base qui permet d'acquérir de nouvelles connaissances utiles, qui permet à certains agriculteurs, comparativement à d'autres, de comprendre davantage la portée des exposés, des textes et des visites, et aussi de filtrer l'information qui les envahi. Cette préparation fait mieux saisir l'évolution de l'agriculture, de la comprendre et pour une part de la prévoir. Elle contribue à mieux utiliser les conseillers au moment du diagnostic aussi bien qu'à celui de l'étude de solutions pertinentes et aussi de se rapprocher des décideurs agricoles et de mieux les influencer. Cette formation comprend et déborde à maints égards les connaissances techniques.

Cette capacité d'autoformation se traduit par des attitudes positives: une plus large ouverture d'esprit, de la curiosité, une plus grande motivation pour lire et se renseigner, une plus solide confiance en soi parce qu'on sait pouvoir progresser par soi-même.

Dans l'agriculture traditionnelle, peu intégrée à l'économie générale et à la société globale, apprendre en priorité les techniques efficaces ou faire comme le père qui avait réussi, était un investissement tout à fait logique puisque ces techniques se révélaient bonnes pour une longue période. Mais ce type d'agriculture est pour nous chose du passé. Chaque jour, de nouvelles options se présentent: l'agriculteur, même s'il continue à vendre le même produit, est amené à modifier souvent les conditions de la production pour tenir compte à son avantage par exemple de la disponibilité de nouveaux intrants, de variations des prix de ce qu'il achète et de ce qu'il vend, de nouvelles mesures de politique agricole, etc.

Il ne suffit donc plus du tout d'avoir appris à 19 ans de bonnes pratiques agricoles puisque celles-ci risquent fort d'être au moins en partie inappropriées avant même l'établissement du candidat agriculteur. Et il ne suffira pas d'acquérir de nouvelles informations seulement, c'est toute la formation qui devra évoluer.

La formation professionnelle de base doit donc permettre à l'agriculteur de disposer d'une forte capacité d'adaptation à des conditions changeantes. C'est donc fondamentalement la mise en valeur de la ressource humaine d'abord et avant tout dont doit se préoccuper la formation professionnelle. "Le cerveau avant le veau!" comme le répétait il y a plus de cinquante ans monsieur Jean-Charles Magnan. Cela ne veut pas dire certes que le contenu technique de la formation n'a plus d'importance. Mais cela signifie sans aucun doute qu'il s'agit de sélectionner les contenus techniques qui tout à la fois donnent de multiples possibilités d'application et ont raisonnablement le moins de chance de tomber en désuétude.

L'accroissement de la capacité d'adaptation suppose que la formation soit beaucoup plus que l'instruction qui fait acquérir des connaissances ou des habiletés préalablement définies. La formation doit procurer des expériences "formatives", des occasions de comparer des savoirs organisés et déjà acquis avec des expériences concrètes dont les caractéristiques sont appréhendées et analysées au moment même où l'on est "en situation". C'est ce qui permet de renforcer son autonomie personnelle en adoptant, en refusant ou en validant partiellement les savoirs reçus à la "lumière de l'expérience". Sans cette caractéristique qui suppose des exigences particulières pour les processus pédagogiques, on pourrait parler d'enseignement mais certainement pas de formation professionnelle. Pour préciser, un exemple: connaître le cheminement logique de la prise de décision est une chose; discuter avec un agriculteur très logique de la façon dont il s'apprête à prendre une décision est un autre apprentissage; être devant une situation simulée proche du réel et devoir prendre soi-même une décision est une "aventure formative".

Bref, se former n'est pas - répétons le - enregistrer des informations ou mémoriser des procédures bonnes à suivre. La formation apprend à percevoir des informations, à les situer donc à les interrelier, à leur attribuer une signification donc à les évaluer; elle apprend à décider de leur utilisation éventuelle et à les mettre en oeuvre.

III. LA FORMATION DE L'AGRICULTEUR: PERSPECTIVE ET QUESTIONS

Explorer le contenu de la formation professionnelle agricole, c'était aussi en découvrir toute son importance. Nous ajouterons quelques éléments d'une perspective générale pour donner encore plus de signification à cette formation puis nous formulerons (plutôt qu'une conclusion) quelques-unes des nombreuses questions concrètes que suscite une réflexion sur l'importance de la formation de l'agriculteur au Québec.

La formation des ressources humaines, parce qu'elle diffuse des connaissances, crée ou améliore des habiletés et stimule des attitudes positives, est créatrice de capital c'est-à-dire d'un bien reproductible utilisable pour la production. Un niveau de formation plus élevé dans une collectivité correspond à l'accroissement d'un stock productif impondérable.

Au cours des années 1960 notamment, beaucoup de chercheurs se sont par exemple intéressés à l'impact de la mise en oeuvre de ce capital intellectuel sur la croissance économique aussi bien qu'à l'effet statistique du degré de scolarité des gens sur leur revenu. Bien que toutes ces études soient d'interprétation délicate, on reconnait assez généralement un effet positif de l'éducation sur la croissance économique de même qu'on accepte l'hypothèse qu'un niveau de formation plus élevé se traduit statistiquement par un niveau de revenu également plus élevé.

C'est dire qu'au point de vue économique la formation peut paraître un investissement rentable au niveau du budget de l'état comme à celui d'une famille. Mais nous ne pensons pas que ce soit en tentant de quantifier cette rentabilité avec toutes les difficultés et les controverses que cela peut susciter qu'on arrivera à convaincre des responsables de faire plus ou mieux en matière de formation professionnelle agricole ou qu'on convaincra un futur agriculteur d'acquérir une telle formation. D'autres arguments peuvent être utilisés.

Il faut déjà constater qu'il n'y a à peu près pas d'avantage officiel à être reconnu diplômé d'un programme de formation professionnelle agricole. Par exemple, on ne bénéficie pas pour autant de facilités de crédit particulières (parce que, par exemple, ce crédit représenterait un risque moins élevé); on ne reçoit pas spécialement et gratuitement de la documentation technique (parce que, par exemple, celle-ci serait probablement mieux interprétée et utilisée), etc.

De telles mesures qui valoriseraient la formation professionnelle agricole et seraient en même temps des incitations à l'acquérir n'ont pas à être écartées si l'on est convaincu que leur coût constitue un bon placement pour le développement économique et le mieux-être de la collectivité. Bien sûr, les fonds publics ont beaucoup d'autres usages alternatifs...

Une formation professionnelle agricole de qualité (une bonne formation initiale perfectionnée en permanence) est en soi une ressource complémentaire au sens économique (c'est-à-dire permettant de renforcer les effets) des nombreuses activités de diffusion, d'information verbale, écrite ou audio-visuelle, des nombreuses activités de conseil aux agriculteurs, entre eux ou d'agriculteurs avec d'autres agents économiques. Quand on sait ce que tous ces efforts coûtent en motivation, en temps et en argent, il devient vite évident que tous les agents concernés, y compris les agriculteurs, ont grandement intérêt à s'appuyer sur une formation de qualité.

Par exemple, plus le niveau de formation professionnelle agricole sera élevé plus les interlocuteurs de l'agriculteur de tous types se verront obligés de penser sérieusement leur argumentation. Plus les connaissances et le savoir-faire des agriculteurs seront grands, plus les conseillers agricoles devront être compétents pour pouvoir dispenser leurs services aux agriculteurs. Il est même probable que les conseillers verront leurs comportements, leur recherche de connaissances utiles nouvelles et leurs méthodes de travail beaucoup plus influencées par les agriculteurs au bénéfice de ces derniers. Leur propre formation professionnelle sera probablement davantage discutée par les agriculteurs.

A vrai dire, en principe il n'y a pas de raison pour que les agriculteurs d'aujourd'hui soient aussi peu influents pour orienter à tous les niveaux le système d'innovation agricole (c'est-à-dire de recherche, de formation et de diffusion des connaissances et du savoir-faire). En pratique, les agriculteurs devraient viser comme les entrepreneurs de toutes les autres branches de l'économie à influencer concrêtement le système qui dans la société a pour mission de modifier leurs ressources et leurs contraintes à court, moyen et long termes. A n'en pas douter, cela passe par une élévation et un élargissement de la compétence professionnelle de tous les agriculteurs.

Mais au-delà de ce qui est spécifiquement agricole, les agriculteurs, parce qu'intimes avec la Mère Nature, ont des perceptions dont la communication, une plus grande considération et l'utilisation permettraient à nos sociétés (locale, régionale, nationale) souvent mal urbanisées d'oublier moins souvent les éléments indispensables à la qualité de vie pour rejeter dans des miroirs à alouettes. C'est un défi majeur pour les agriculteurs familiers de la nature de rendre ces sociétés plus conscientes de la nécessité de composer avec la nature au lieu de la heurter et d'en subir par la suite des inconvénients graves. Si les agriculteurs dont la profession consiste à exploiter les ressources de la vie n'étaient pas eux-mêmes convaincus de la nécessité de la

protection et de la mise en valeur intelligentes des ressources biologiques de nos sociétés, ce serait grave. C'est dans la richesse et la qualité de leur formation qu'ils trouveront les moyens d'inspiration indispensables.

Venons-en à quelques questions:

- La formation professionnelle agricole devant s'appuyer sur une bonne assise individuelle, ne surestime-t-on pas la possibilité d'acquérir une telle formation au secondaire? Cela ne risque-t-il pas de se faire au détriment d'une bonne formation individuelle qui pourrait être valorisée professionnellement par la suite?

- L'agriculture changera encore beaucoup au cours des prochaines années. Quels seront dans 10 ou 15 ans les rôles des agriculteurs et agricultrices nouvellement établis?

- Au-delà de la scolarisation professionnelle, une structure d'accueil avec des ressources importantes n'est-elle pas d'une importance capitale pour soutenir la formation continue de ceux des diplômés d'une institution d'enseignement qui ne s'établiront que de nombreuses années plus tard?

- Les établissements qui ont pour mission de donner la formation professionnelle initiale ne devraient-ils pas être au premier plan pour la formation continue des agriculteurs, les autres services ayant surtout pour fonction de leur faciliter la tâche? Cette forme d'organisation ne favoriserait-elle pas la formation continue des formateurs eux-mêmes?

- Le secteur agricole aux exploitations nombreuses, dispersées et relativement petites peut-il assumer par lui-même, directement, à l'instar d'autres industries et de manière efficace une "formation en cours d'emploi"?

- Un réseau d'agriculteurs judicieusement sélectionnés sur la base de leur réussite professionnelle, de leur préoccupation quant à la formation des plus jeunes et de leur aptitude à faire expérimenter leur

propre pratique, un tel réseau ne devrait-il pas constituer, beaucoup plus que le centre scolaire, le lieu privilégié de la formation véritablement professionnelle?

- Tous les intervenants qui travaillent avec les agriculteurs sont-ils suffisamment convaincus de l'importance du progrès des ressources humaines? Sont-ils suffisamment préoccupés, intéressés par les problèmes de la relève? N'a-t-on pas que trop tendance à identifier les problèmes par rapport aux produits, à l'instrument, à la technique plutôt que par rapport à l'homme et à la femme qui les manipulent?

- N'y a-t-il pas lieu de voir un peu plus clair quant aux besoins qualitatifs prévisibles de formation des agriculteurs de l'an 2000? Un peu de prospective identifiant des caractéristiques de l'agriculture québécoise n'aurait-il pas sa place? L'articulation des multiples apporteurs de formation ne trouverait-elle pas là des points de convergence?

- En terminant, nous voulons insister sur le fait que nous sommes très pauvres quant à la connaissance des aspects humains de l'agriculture québécoise. Nous connaissons mal ou en tout cas guère scientifiquement les agriculteurs et les agricultrices, leurs organisations professionnelles, de même que nous connaissons mal le système de formation agricole dans son ensemble, c'est-à-dire au-delà du réseau scolaire. Depuis 25 ans, n'a-t-on pas considérablement progressé au Québec dans divers domaines techniques, la recherche agronomique n'a-t-elle pas pris un essor admirable, les services agronomiques ne se sont-ils pas notablement perfectionnés, les agriculteurs n'ont-ils pas introduit des changements considérables? Beaucoup d'investissement ont été consentis de ces côtés mais très peu l'ont été pour mieux connaître les agriculteurs et agricultrices du pays que tous ces efforts concernent. N'est-il pas temps de se convaincre qu'il y a là une grande lacune réduisant la portée des efforts faits par ailleurs? N'est-il pas urgent d'améliorer cette situation?

TABLEAU I

POPULATION INSCRITE EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL AGRICOLE AU SECONDAIRE (total pour le Québec)

PROFILS D'AGRO-TECHNIQUE	ANNÉES SCOLAIRES				
	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
111-300 Ouvrier agricole	15	11	25	37	46
111-400 Ouvrier agricole		19	2	13	18
110-400 Agro-technique (TC-PL)	264	290	328	338	296
112-500 Horticulture (ornementale)	11	10-20*	20-37	23-21	21
113-500 Floriculture	9	11	10	11	1
114-500 Agro-tourisme	--	--	21-12	--	12
115-500 Productions végétales	9-33	28-8	22-12	23-15	27-5
116-500 Productions animales	140-6	120-29	131-15	140-10	155-3
117-500 Mécanique agricole	24-7	23-23		27-11	22
118-500 Agro-services	-	-	-	-	-

*Lorsqu'il y a deux nombres, le deuxième indique des élèves en cours intensif non inclus dans le premier. Ces statistiques proviennent du formulaire "sommaire de l'école" au 30 septembre.

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des réseaux.

TABLEAU II

POPULATION INSCRITE EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL AGRICOLE AU CEGEP (total pour le Québec)

"GESTION D'ENTREPRISES AGRICOLES"	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
CEGEP d'Alma	49	53	46	42	33
CEGEP de Victoriaville	41	59	58	67	67
CEGEP de Saint-Jean-d'Iberville	--	--	37	37	55
Campus de Lennoxville	--	--	--	--	28

"EXPLOITANTS DE FERME"	78-79	79-80	80-81	81-82	81-83
Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe	28	29	34	40	n.d.
Institut de technologie agricole de La Pocatière	17	20	31	35	n.d.
Totaux	135	161	206	221	

LES OBSTACLES SOCIO-ECONOMIQUES A LA FORMATION AGRICOLE

par monsieur Clément Lajoie, agriculteur et professeur d'agrotechnique, Saint-Bruno, comté de Lac Saint-Jean, en collaboration avec messieurs Germain Simard, Réjean Fortin et Réal Bouchard.

Les coutumes traditionnelles établies depuis fort longtemps pour accéder à la production agricole sont bien connues. Il faut généralement être fils ou fille d'agriculteur, posséder une bonne santé et du coeur au ventre. De préférence, avoir un caractère compatible avec le père mais ce n'est pas nécessaire.

Le rang que le jeune occupe dans la famille a son importance, selon le nombre d'enfants, les responsabilités familiales restant pour le père et l'état de santé de celui-ci.

Le jeune qui n'a pas le goût trop développé pour les grandes études a généralement plus de chance de devenir agriculteur. Voilà une recette traditionnelle et efficace qui offre les meilleures chances de succès pour prendre la relève en agriculture. Peu importe si le jeune a suivi un cours en agriculture ou non.

Vous serez peut-être porté à dire que je caricature un peu trop. Que l'on rencontre peu ou plus de ces situations là. Que les agriculteurs transmettent les fermes beaucoup plus jeunes qu'autrefois, qu'il y a beaucoup plus de société et de compagnie père fils(le), que l'évolution est constante et que plusieurs agriculteurs ont le souci de la formation en institution.

Les statistiques démontrent pourtant que moins de 12% des jeunes qui s'établissent en agriculture ont suivi préalablement une formation agricole en institution.

Pour ce qui a trait aux agriculteurs proprement dit, j'ai fait des consultations auprès de personnes responsables de l'éducation des adultes et il se révèle qu'il n'y a pas 20% des agriculteurs qui suivent des cours de formation agricole. On m'a fait remarqué que les agriculteurs exigent des sessions de courte durée sur des sujets précis qui répondent à des besoins très ponctuels.

J'ai fait mon enquête auprès d'associations coopératives agricoles, syndicats de base de l'U.P.A. et l'on m'a confirmé que la participation active des agriculteurs à leur association professionnelle ne dépassait pas les 20% et que c'était toujours les mêmes personnes que l'on rencontrait aux diverses réunions ou sur les cours de formation.

A ce compte-là, on peut croire que 80% des agriculteurs sont inactifs sur le plan socio-éducatif de leur profession. Cette constatation m'a incité à rencontrer des producteurs agricoles, des responsables du Comité enseignement agricole et l'U.P.A. de la région Saguenay - Lac Saint-Jean, quelques présidents de syndicat de base de l'U.P.A. ainsi que plusieurs professeurs reliés à l'enseignement agricole régulier, secondaire ou collégial et quelques responsables de la formation post-scolaire.

M'appuyant sur mon expérience et fort de ces consultations, j'ai dressé un inventaire des raisons généralement invoquées par les agriculteurs et la relève pour ne pas se donner une formation complète en établissement. En voici le résultat avec un assortiment de commentaires.

Premièrement, concernant l'enseignement agricole aux adultes, le plus aiguë des problèmes sociaux est le manque de crédibilité de l'information que ce soit au secondaire ou au collégial. Quand l'information se donne par le réseau scolaire ordinaire, les cours sont très difficiles à organiser parce que peu de candidats manifestent de l'intérêt.

D'ailleurs, pour obtenir un certain succès à l'inscription, les promoteurs de la formation doivent utiliser, comme intermédiaire, l'U.P.A., les syndicats de gestion ou les conseillers du M.A.P.A.

Quand on pose la question aux agriculteurs, ils n'hésitent pas à dire que l'information leur manque et qu'il devrait y avoir un étalage bien détaillé des possibilités qui leur sont offertes. Il m'est apparu que les agriculteurs ressentaient un besoin d'encadrement vis-à-vis les possibilités éducatives qui leur sont accessibles.

Plusieurs ont gardé la nostalgie des cours agricoles qu'ils ont suivis avec profit et cette forme d'aide leur apparaît encore importante pour stimuler leur intérêt et leur motivation. Certains disent carrément ne pas être disponibles pour suivre des cours ou que leur formation est suffisante.

De plus, il y a au moins trois ministères en cause: Agriculture, Pêcheries et Alimentation, Education et Travail. Très souvent, l'agriculteur ne sait pas où donner de la tête et connaît mal ou pas la filière pour identifier ses besoins. La complexité de la structure avec ces différents intervenants qui ne s'entendent pas toujours est un fouillis qui nuit à la crédibilité.

Certains agriculteurs ont du mépris pour l'enseignement agricole. Pour eux, la formation sur le tas ça vaut n'importe quoi. Ils ne reconnaissent pas que l'école peut ajouter à la compétence. Ils se demandent ce qu'ils pourraient bien aller chercher là. Certains préjugés persistent toujours comme: "les professeurs ne sont pas assez pratiques; ils ont appris ça dans les livres; on n'a pas besoin d'autant pour produire en agriculture; moi je me suis débrouillé avec ce que j'avais et j'ai assez bien réussi; l'expérience c'est dur à battre, etc." Plusieurs n'oublient pas de nous servir la vieille rengaine à

propos de l'agronome ou du technicien qui s'est essayé en production agricole et puis qui a manqué son coup. Par contre, il oublie de mettre en relief tous les paramètres qui doivent intervenir lorsque l'on veut faire de pareilles comparaisons.

D'autres nous font remarquer qu'il y a toujours une multitude d'informations qui leur sont transmises par l'intermédiaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et de l'U.P.A., dans la Terre de chez-nous, le Bulletin des agriculteurs, etc. qu'ils ont la tête bien pleine et plus de place pour d'autres cours.

Il nous faut cependant reconnaître que le ministère offre d'excellents services aux agriculteurs. Ils sont près de la base avec leurs bureaux locaux et régionaux, ce qui contribue à sécuriser l'agriculteur et faire en sorte qu'ils ressentent moins les besoins de formation agricole.

J'ai remarqué qu'il existait plusieurs petits réseaux qui sont des cellules parallèles au système régulier de formation. Inutile d'insister sur le caractère individuel et autonome de chaque entreprise et des multiples secteurs de production agricole, sur l'appui d'associations de toutes sortes pour se rendre compte que chacun y génère des activités socio-éducatives. Vous n'aurez qu'à prendre comme exemple les associations de races de bovins, de moutons et de porcs. Vous y verrez l'homogénéité de chacun de ces groupes et de toute l'information échangée de bouche à oreille ainsi que de la particularité des sujets traités par les personnes-ressources qui complètent régulièrement ces rencontres.

Vous êtes peut-être déjà allé dans une réunion sociale organisée par des associations d'éleveurs. On y constate avec quelle fidélité professionnelle on y traite des sujets du métier et on échange l'information commune, même lors des soirées récréatives.

Tout en fraternisant, il n'est pas rare de voir des sous-groupes discuter de la profession; on se transmet des trucs. J'en reconnais le bienfait et demeure convaincu que cela peut répondre à des besoins; l'inconvénient, c'est que plusieurs ont l'impression que ces brides d'informations suffisent. Souvent le souci d'une information plus complète en établissement scolaire est laissé pour compte surtout si les professionnels de l'enseignement ne s'intègrent pas à ces milieux socio-économiques pour faire la part des choses.

Voici un aperçu des commentaires sur l'enseignement en regard de la relève. J'ai été surpris de la similitude des raisons invoquées que ce soit par les adultes et la relève et de cette complicité tacite qui existe entre le père et le fils ou la fille. A la réflexion, j'en suis venu à la conclusion que présentement il ne peut pas en être autrement.

Il n'existe pas de préalable légal ou corporatif pour être admis dans la production agricole. C'est le détenteur du capital qui le transmet à qui il le veut bien. L'agriculteur possède une particularité que d'autres professions n'ont pas. La relève est issue du milieu agricole à 95%; j'ai l'impression que les choses ne changeront pas du jour au lendemain.

Les agriculteurs, leurs fils et leurs filles le savent bien. Pour s'établir on a besoin plus que du coeur au ventre. Il faut de l'équité, du capital et des moyens de financement. La clé de tout ça c'est le père. Le jeune le sait bien.

Vous percevez, j'imagine, cette espèce de complicité inavouée qui s'installe entre le père et le fils ou la fille. Les deux jouent le jeu, souvent sans même s'en rendre compte. Dans le fond, le père sait bien: si son jeune reste à la ferme plutôt que de poursuivre ses études, cela lui permettra de meilleures conditions de travail souhaitées

depuis fort longtemps. Son jeune, tout en travaillant à plein temps sur la ferme, n'est pas trop exigeant sur le plan monétaire durant les premières années de travail. Le père va en quelque sorte le former à son goût sans qu'il n'y ait trop d'intervenants extérieurs.

A court terme, c'est sécurisant et en plus, ça lui permet de troquer le salaire gagné par le jeune pour des considérations futures au moment de l'établissement, c'est-à-dire, une vente de la ferme à rabais (du point de vue fiscal), le père y trouve son compte et le fils ou la fille aussi.

Au contraire, lorsqu'un jeune va suivre des cours agricoles secondaires ou collégiaux, l'agriculteur doit s'en passer de deux à quatre ans, selon l'enseignement. De plus, le jeune revient généralement avec des idées nouvelles; vous conviendrez que c'est toujours un peu dérangeant.

Certains étudiants doivent être déracinés de la campagne et de leur milieu familial pour habiter plus près des écoles et ce n'est pas sans provoquer certains coûts et des inquiétudes supplémentaires. Puis, les parents envisagent la possibilité que l'écolier ne veule plus revenir à la ferme. Autant de questions que d'hypothèses finalement.

Il y a aussi le cas du père qui a toujours travaillé à l'extérieur et garde sur la ferme le jeune qui a atteint le développement physique nécessaire. Plusieurs attendent uniquement les cours postscolaires pour se former à l'école et comptent sur l'aide des conseillers du ministère. C'est la loi du moindre effort. Plusieurs jeunes se disent qu'ils vont avoir la ferme quand même, formation ou pas.

J'ai pris conscience que les parents avaient une forte influence sur l'orientation de leur fils ou de leur fille. Souvent, c'est en quelque sorte le père qui décide si le jeune va devenir agriculteur ou pas.

Les connaissances que les agriculteurs tirent du réseau scolaire sont faibles. Les écoles d'enseignement agricole secondaire et collégial, pour jeune et adulte, sont une formule passablement récente par rapport aux méthodes de transmission des connaissances traditionnellement connues. Dans nos familles, on ne valorise pas l'enseignement et la notion de formation agricole n'est pas promue ni cultivée.

Parfois l'agriculteur ne croit pas trop à cette forme d'enseignement. Alors il gardera son jeune très tôt sur la ferme ou l'incitera à prendre une formation complémentaire qui est déficiente chez le père; parfois celui-ci n'aime pas, par exemple, la soudure, la mécanique, la menuiserie, etc. Il tient pour acquis que l'agriculture, il connaît ça et est en mesure de montrer à son fils les rudiments du métier. L'agriculteur se donne bonne conscience dans l'alternative que si le jeune ne prend pas la relève, il possédera une formation qui lui offrira d'autres possibilités que l'agriculture.

Ces agriculteurs ne semblent pas se rendre compte de leurs carences de formation nécessaire à une agriculture évolutive telle que nous la connaissons. Ils oublient que les besoins de connaissances générales professionnelles s'accroissent avec l'évolution rapide de l'agriculture, et qu'ils ne pourront jamais montrer à leurs fils ou leurs filles ce qu'ils ignorent. Vous savez que, plus souvent qu'autrement, le père et le fils ou la fille éprouvent des difficultés de dialogue. L'enseignement des expériences agricoles du père est souvent laborieux, à cause de certains conflits accompagnés d'un manque de pédagogie pour transmettre des connaissances acquises, non sans difficultés, par une formation sur le tas. De plus, l'absence de science de base en rend l'approfondissement difficile et peu transmissible. Souvent ces connaissances ne sont que des recettes sans que le pourquoi de celles-ci soient connues; elles sont parfois devenues désuètes et peu rentables par rapport à la technologie moderne.

Pour eux, dans une agriculture en pleine ébullition, il suffit de se pencher de l'autre côté de la clôture pour regarder si leurs méthodes culturales sont aussi bonnes que celles du voisin. Dans ces conditions, le jeune embarque dans une espèce de moule socio-traditionnel agricole. Vous conviendrez que pour ces agriculteurs, la formation n'est pas considérée comme un investissement mais un obstacle socio-économique.

Le coût des études et l'insuffisance des prêts et bourses empêchent certains étudiants de poursuivre leurs études notamment les plus éloignés. Ils ont à choisir un autre cours plutôt que s'éloigner de leur milieu familial. Il me semble y avoir, chez plusieurs agriculteurs, une forme d'égoïsme que je qualifierais peut-être d'inconscient rattaché à l'aspect économique qui résulte de garder leur fils ou leur fille sur la ferme plutôt que de les encourager à suivre des cours en agriculture.

Prétextant que les travaux de la ferme passent avant la formation, on ne se gêne donc pas pour garder l'écolier à la maison une journée par-ci par-là, quand ce n'est pas de façon permanente pour combler les besoins de main-d'oeuvre au détriment de l'enseignement. Ce qui compromet sa formation et, par voie de conséquence, a des effets négatifs difficiles à évaluer sur les plans humain et professionnel.

Il serait bien sûr utopique et illusoire de penser pouvoir changer une mentalité aussi fortement enracinée et caractérisée par une évolution lente. Il devient évident que pour plusieurs, n'ayant pas de contrainte de capital, le besoin de formation agricole n'est pas une préoccupation.

Le souci du capital demeure bien sûr et c'est important dans le système économique que nous privilégions. Mais il faudra que ce souci se combine à la formation pour que l'agriculture québécoise demeure concurrentielle.

Pour les jeunes, qui ne sont pas issus du milieu agricole, le coût des exploitations freine l'idée de formation; ils ne voient pas comment acquerir l'équité pour acheter une ferme. La crainte de ne pas avoir d'emploi à la sortie de l'école en est une autre.

Si la participation des agriculteurs et de la relève, au cours de formation agricole en établissement, connaît des succès aussi mitigés, ce n'est pas uniquement de la faute des autres. Les principaux agents de formation, c'est-à-dire, les professeurs eux-mêmes, doivent se poser de sérieuses questions étant en contact direct avec les étudiants; ils sont également les instruments privilégiés de la transmission des connaissances.

Si l'engrenage bloque, tout le circuit est paralysé. La motivation développée chez les étudiants et ce qui se dégage de la qualité de l'enseignement, sont perçues différemment dans le milieu agricole; ces éléments peuvent provoquer des effets d'entraînement positif ou négatif selon le cas.

Malgré certaines critiques que j'ai apportées, je demeure foncièrement convaincu que les agriculteurs aspirent, comme la majorité des parents, à la meilleure formation possible pour leurs enfants. Il nous suffit de répondre à ces attentes et le succès de l'enseignement agricole ne s'en portera que mieux.

Un bon enseignement est la garantie la plus certaine pour nos établissements de pouvoir véhiculer, à travers la population et le milieu agricole en général, toute la crédibilité si indispensable pour que se perpétuent les sciences et les techniques agricoles. Pour enseigner l'agriculture, le dépassement est de mise. Il faut être plus qu'un enseignant ordinaire qui attend les inscriptions automatiques des étudiants chaque année.

La vocation et les connaissances ce n'est pas suffisant. Il faut être presque un missionnaire de cet enseignement. Notre rôle de formateur exige que nous soyons fondamentalement convaincus des besoins de formation pour les agriculteurs et la relève. Dans notre secteur, la clientèle est celle des fils et des filles d'agriculteurs qui trop souvent, hélas, ne sont pas vraiment conscients de leurs besoins de formation qui assurent les meilleures chances de succès. C'est là que le mot dépassement prend toute sa signification. Bien sûr, il ne faut pas brûler les étapes mais nous devons être constants dans notre cheminement.

Les professeurs d'agriculture se doivent d'être ceux de la profession. Se tenir près des organismes et des associations de producteurs, ne pas rater une bonne occasion de se mettre en évidence dans le milieu agricole par leurs services et leur participation dans les associations d'éleveurs et société d'agriculture et faire en sorte de se mériter la confiance du milieu professionnel. Ce dépassement m'apparaît normal et fondamental parce qu'au fond, une option agricole est quoi, d'abord le fait des professeurs.

Les agriculteurs et la relève devraient, en retour, développer un sentiment d'appartenance beaucoup plus fort. Dans leurs discussions, plutôt que d'entendre parler des options agricoles et des professeurs, ils devraient plutôt dire nos options agricoles et nos professeurs, parce que ces options agricoles secondaire et collégiale avec leurs professeurs existent pour eux.

Avant de terminer, j'aimerais vous entretenir quelques instants de mes préoccupations dont certaines sont d'actualité mais risquent d'empiéter un peu sur le sujet que monsieur Arseneault doit développer. Je vous donnerai un aperçu des sujets sans insister davantage.

L'information dans les écoles laisse souvent à désirer: les professionnels du renseignement et les conseillers en orientation ne connaissent pas toujours suffisamment l'agriculture ou ne disposent pas de tous les outils nécessaires pour que les écoliers aient toutes les données pertinentes à un choix judicieux d'une option professionnelle.

Au secondaire, il arrive très souvent que l'on incite fortement l'écolier à poursuivre ses études plutôt que de respecter son choix professionnel, si ses notes sont bonnes, lui laissant voir que les options professionnelles sont pour les faibles.

Je trouve que le ministère de l'Education est lent à se familiariser avec les exigences de formation agricole. L'Ordre des agronomes a boudé, pour sa part, pendant longtemps, le transfert de l'agriculture à l'Education. Cela n'a pas été matière à améliorer la crédibilité des options agricoles. Les agronomes ne se sont pas montrés beaucoup intéressés à l'enseignement. Ils ont, à bien dire, commencé à se pointer le nez juste quand leurs possibilités d'emplois furent saturées dans les autres secteurs. Les vieilles chicanes publiques entre les ministères de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et de l'Education en ont laissé plus d'un dans le doute.

L'U.P.A. a travaillé fort à l'implantation des options agricoles au secondaire et au cégep, mais ne les a pas toujours soutenues comme il se doit. Les membres de la base manquent trop de conviction pour maintenir l'insistance nécessaire. Le M.A.P.A., les organismes de crédit agricole ne manifestent pas assez ouvertement leur appui à la formation. On est d'accord mais quand vient le temps de s'engager, c'est autre chose. Ils ne sont pas suffisamment bien informés sur les programmes de formation agricole et ça n'a pas l'air de tellement les préoccuper. Pourtant, ils seraient les premiers à profiter d'une relève agricole bien préparée.

Si j'ai accepté de participer activement à ce colloque et de prononcer devant vous cet essai de conférence, soyez assurés que la principale raison qui m'a motivé c'est la foi en l'enseignement agricole et la confiance que j'ai que, collectivement, il nous sera possible de développer des moyens qui nous permettront de favoriser un meilleur épanouissement de cet enseignement et de la profe[illegible]n.

Je vous souhaite un fructueux travail en atelier, de bonnes délibérations. Surtout que ce colloque ne s'arrête pas là, comme il arrive trop souvent; c'est-à-dire, que l'on y retrouve beaucoup de flamme, de voeux parfois pieux, de bonnes intentions. Mais dès que le colloque se termine, aucune personne et structure en assurent un suivi, que ce soit par le truchement d'une commission de travail ou autrement.

Espérons que ce colloque-ci donnera ses fruits.

Merci.

LES OBSTACLES INSTITUTIONNELS A LA FORMATION AGRICOLE

par monsieur Henri-Louis Arsenault, directeur par intérim du Service des organismes et de la relève agricoles au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, en collaboration avec des professeurs des établissements d'enseignement secondaire et collégial.

Une formation professionnelle appropriée pour mieux se préparer à prendre la relève en agriculture, voilà un besoin qui n'est pas encore fortement ressenti dans le milieu agricole, une mentalité qui évolue, mais lentement tant chez les jeunes de la relève, chez les parents agriculteurs eux-mêmes, qu'au ministère de l'Education du Québec (M.E.Q.) et au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (M.A.P.A.).

Une recherche de Jean-Paul Lettre en 1979 nous indiquait que seulement 11,6% des candidats à la relève agricole ont acquis une formation professionnelle agricole en établissement. Depuis ces dernières années, 1 250 jeunes agriculteurs en moyenne prennent la relève chaque année et ce nombre est quantitativement suffisant. De tous les moyens mis de l'avant jusqu'ici pour faire évoluer cette mentalité du milieu agricole vers la croyance en la formation professionnelle agricole, le moins convaincant serait-il notre système d'enseignement professionnel lui-même, dans sa forme actuelle, au secondaire et au collégial? A certains moments on dirait même qu'il pose des obstacles.

Je traiterai donc des obstacles institutionnels à la formation de la relève agricole, et ces obstacles institutionnels à mon avis ne proviennent pas que des établissements d'enseignement eux-mêmes. Nous verrons également en quoi le M.E.Q., le M.A.P.A., l'U.P.A. et les commissions scolaires, ces grands organismes qui ont un impact sur le système d'enseignement professionnel agricole, peuvent également engendrer, entretenir leurs propres obstacles et freiner jusqu'à un certain

point l'évolution de cette mentalité favorable à la formation agricole et également l'évolution de l'enseignement professionnel agricole.

Pourquoi faut-il que seulement quelque 12% de ceux et celles qui s'établissent en agriculture se soient donnés une formation en établissement?

Pourquoi faut-il que même chez les étudiantes et les étudiants actuellement dans ce réseau d'enseignement secondaire et collégial, on ressente des malaises, du mécontentement, un manque de motivation?

Pourquoi faut-il que les enseignants eux-mêmes déplorent leur isolement et soient au prise avec leurs problèmes sans trop de support si ce n'est qu'à l'intérieur de leur équipe locale où j'ai rencontré beaucoup d'engagement et de conviction?

Je tenterai d'apporter quelques éléments de réponse à ces trois interrogations, des éléments de réponse en terme d'obstacles institutionnels à la formation de la relève agricole.

OBSTACLE 1

Les programmes d'enseignement offerts aux futurs agriculteurs ne sont pas suffisamment adaptés à leurs besoins particuliers de formation professionnelle

En quelque sorte, ces programmes tiennent peu compte des objectifs personnels et professionnels de l'étudiant et de l'étudiante, tiennent peu compte également de son degré d'expérience pratique et l'obligent à s'embarquer comme tout le monde dans le moule, d'où le manque de motivation.

La population des programmes "gestion d'entreprises agricoles" et "exploitation de ferme" n'est pas clairement définie: s'adresse-t-on à des futurs exploitants de ferme, des chefs d'entreprise ou encore à des futurs gérants de ferme, ou encore à une main-d'oeuvre spécialisée appelée à oeuvrer dans les services? De là la difficulté d'adapter les programmes. On déplore donc, surtout au collégial (I.T.A. et cégep) le caractère trop général de ces programmes; et pour certains, la non pertinence de quelques matières obligatoires telles le français et la philosophie; trop de matières, ce qui laisse peu de place pour approfondir une spécialité. Ces programmes surchargés obligent souvent les enseignants à travailler seuls à cause du peu de temps disponible pour les échanges, et la concertation entre spécialistes.

Les écoliers et écolières et même les enseignants (enseignantes) déplorent l'approche trop théorique de l'enseignement tant au collégial qu'au secondaire, le manque de lien avec le vécu à la ferme, la pratique et l'expérimentation.

OBSTACLE 2

Le modèle administratif de l'enseignement professionnel agricole a été tout simplement emprunté à celui de l'enseignement général

Ainsi on ne peut tenir compte du particularisme de la formation agricole: ne devrait-on pas accueillir l'écolier (l'écolière) quand celui-ci ou celle-ci est en mesure de décider de son avenir en agriculture, quel que soit son âge, et lui proposer un programme de formation élaboré à partir de ses besoins et de ceux de la profession, un programme qui le maintiendrait en contact constant avec le milieu?

Beaucoup d'écoliers (écolières) arrivent à l'option agrotechnique après avoir complété leur secondaire 3, sans projet arrêté pour l'avenir, sans motivation et sans trop de maturité; ils sont trop jeunes

à 15 ans pour décider déjà de s'établir en agriculture mais le système d'enseignement les oblige à procéder ainsi. Et quand je me mets à rêver, je me dis: pourquoi ne pourrait-il pas se présenter ce même écolier, cette même écolière, en agrotechnique ou au collégial agricole à un moment plus pertinent et à l'aide d'un conseiller, évaluer son projet, ses expériences, établir un choix de cours et de stages et ainsi entreprendre un programme de formation mieux adapté où la motivation y serait cette fois.

Il n'est pas prouvé que le présent calendrier scolaire avec ses deux longues sessions de cours théoriques soit avantageux pour la formation agricole; au secondaire, entre autres, le fait d'intégrer les écoliers d'agrotechnique à ceux du général pour les matières dites scolaires, français, mathématiques, pose de sérieux conflits quand arrivent les visites dans le milieu agricole, l'enseignement pratique dans des fermes coopérantes et les stages. Le transport scolaire donne également beaucoup de rigidité aux programmes et limite souvent les périodes d'apprentissage pratique.

L'année scolaire se terminant en juin, la période intensive du printemps à la ferme est vécue la plupart du temps en classe, sauf pour quelques semaines de stage. Cette situation crée des conflits avec les besoins de main-d'oeuvre sur la ferme familiale et les parents ne se privent pas, trop souvent, de retirer leur enfant de l'école à ce moment là exprimant ainsi entre autres leur peu de conviction envers la formation agricole prise en établissement. Il en est de même pour la session d'automne où les travaux des récoltes avec toutes leurs occasions d'apprentissage sont vécus en majeure partie entre les quatre murs de la classe.

Quant aux programmes du collégial, I.T.A. et cégep, qui comptent six sessions établies sur 24 mois continus, dont deux sessions

d'été pour les stages, ce régime scolaire n'est pas sans créer des problèmes aux écoliers (écolières); entre autres, il leur est impossible pour la plupart de payer leurs études, de gagner un peu d'argent et de prendre des vacances: ils sont en stage tout l'été. Et, au cours de leurs deux longues sessions d'automne et d'hiver, l'écolier (l'écolière), de même que l'enseignant (l'enseignante), déplorent être trop longtemps coupés du milieu agricole et soumis à un enseignement trop théorique.

OBSTACLE 3

Manque de concertation en rapport avec la formation professionnelle de la relève agricole

Les principaux intervenants du milieu agricole et du milieu de l'enseignement professionnel agricole, actuellement, c'est-à-dire, le M.E.Q., le M.A.P.A., l'U.P.A., les enseignants et les commissions scolaires, ne mènent aucune action concertée pour agir sur l'évolution de l'enseignement dans le sens d'une meilleure réponse aux besoins de formation de la relève en relation avec les exigences de la profession d'agriculteur.

Le comité interministériel M.E.Q., M.A.P.A. est inactif.

Le comité de révision des programmes agrotechniques (secondaire) dans lequel siègent des représentants de tous ces intervenants n'a tenu qu'une rencontre l'an dernier et aucune jusqu'à maintenant cette année.

Au collégial, je sais qu'un comité d'enseignants I.T.A. - cégep a repris ses rencontres.

Qui va prendre le leadership de ce travail de concertation?

J'ai eu l'occasion de coanimer, avec Henri Dahan, deux sessions de perfectionnement pour les enseignants d'agrotechnique en juin 1981 et 1982 et j'ai pu constater la richesse des expériences vécues par ces enseignants dans chacun leur milieu et jusqu'à quel point chacun avait grand besoin d'échanger. Une concertation continue entre les enseignants entre autres permettrait de tirer grand profit pour l'évolution de l'enseignement professionnel agricole avec ceux-là même qui vivent au coeur de l'action et au coeur des problèmes.

Qui va prendre le leadership de ce mouvement de concertation?

Pourtant, il est ressenti fortement ce besoin de mise en commun: lors de mes expériences avec les nombreuses "tables rondes" sur l'enseignement professionnel agricole que j'ai animées dans toutes les régions du Québec. Elles ont permis aux enseignants, aux étudiants, aux producteurs agricoles, à l'U.P.A., à la relève agricole, aux représentants du M.E.Q., du M.A.P.A. et des commissions scolaires, de s'asseoir ensemble et de s'informer mutuellement au moins de leur existence et d'aborder certains problèmes et de se donner des moyens. Ces expériences m'ont convaincu de la nécessité d'une telle forme de concertation; et quelle ne fut pas ma surprise dans beaucoup d'endroits de me faire dire simplement: pourquoi une telle rencontre n'a-t-elle pas eu lieu avant aujourd'hui? Cela m'a permis de découvrir l'existence de ce programme d'enseignement dans ma propre région; je ne savais même pas qu'il se donnait!...

Qui va prendre le leadership de ce mouvement de concertation?

OBSTACLE 4

Manque d'information scolaire tant dans le milieu scolaire que dans le milieu agricole

En général, l'information scolaire passe assez bien dans l'établissement qui offre l'option agricole; cependant, il est évident

qu'elle se rend difficilement d'une part dans le milieu des agriculteurs et dans le territoire d'une commission scolaire qui n'offre pas l'option agricole. Quant aux cégeps et aux I.T.A., ils se chargent assez bien de promouvoir leurs programmes cependant. Une commission scolaire régionale en général n'est pas intéressée à promouvoir une option professionnelle qu'elle n'offre pas elle-même: elle risque de perdre des étudiants et par conséquent, du budget, des enseignants, coincée par la norme... Des enseignants motivés à faire connaître l'option agricole se sont même vu refuser l'accès à une polyvalente... si ce n'est pas cela un obstacle institutionnel!

Je connais une fédération régionale de l'U.P.A., celle du Saguenay - Lac Saint-Jean, qui a vraiment déployé de sérieux efforts pour promouvoir la formation agricole auprès de ses membres, c'est-à-dire auprès des parents agriculteurs qui comptent des jeunes qui pourraient être intéressés à la relève. Dans les autres régions, il ne s'est rien fait de vraiment concret à part quelques initiatives dans Nicolet.

Un obstacle à peine avoué et qui ne pèse pas fort sur la décision de prendre l'option professionnelle agricole, c'est également le peu d'ouverture d'esprit que l'on note dans le milieu de l'enseignement général envers l'enseignement professionnel et surtout le professionnel agricole; cette mentalité n'aide en rien l'information scolaire à se véhiculer.

OBSTACLE 5

L'établissement d'enseignement professionnel agricole n'est pas assez présent dans le milieu et donc pas suffisamment à l'écoute du milieu agricole

L'établissement doit disposer de la latitude voulue pour participer, s'impliquer, enseignants et écoliers, dans les événements où se vit l'actualité agricole: les expositions, les colloques, les journées agricoles et encore, les contacts suivis avec les conseillers agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, l'U.P.A. local, régional et encore la participation aux groupes de relève.

Si le milieu agricole connaît mal celui de l'enseignement professionnel agricole, c'est aussi parce que l'enseignement se donne souvent en vase clos.

Dans chacune des vingt et une tables rondes que j'ai organisées et animées, en collaboration avec les enseignants, l'U.P.A. et les conseillers agricoles du ministère, il a été clairement indiqué aux établissements d'enseignement d'être davantage présents dans le milieu.

Il est évident cependant qu'actuellement le cadre institutionnel avec ses programmes chargés et ses horaires rigides ne favorise pas toujours cette présence souhaitée dans le milieu agricole.

AUTRES OBSTACLES INSTITUTIONNELS 6

Le M.A.P.A., aussi contradictoire que cela puisse paraître, en dépit du fait qu'il soit responsable des deux I.T.A., qu'il ait créé le cours d'exploitant de ferme, n'a jamais exprimé clairement et officiellement par ailleurs l'importance de la formation et de la compétence professionnelle pour la relève agricole. Les autorités du ministère ne s'expriment jamais de façon évidente à ce propos.

Il ne suffit pas, à mon avis, d'enseigner au petit nombre de ceux et celles qui sont déjà rendus en classe pour que les mentalités évoluent; il faut aussi agir auprès des dix mille jeunes qui constituent le potentiel relève agricole et qui ont besoin d'être conscientisés, sensibilisés aux exigences de l'agriculture et à l'importance de la formation. Avec ses quatre-vingt-quatre bureaux locaux, ses douze bureaux régionaux et tous les conseillers agricoles qui de ce fait sont en contact avec les agriculteurs, le M.A.P.A. est très bien placé pour épauler la relève dans son orientation professionnelle. Mais on n'a pas beaucoup de temps pour s'occuper de la relève et je comprends très bien quand on nous donne cette réponse: les conseillers sont débordés dans les bureaux régionaux et locaux. Il n'y a pas beaucoup de régions du ministère qui peuvent actuellement se payer le luxe d'un conseiller

régional de la relève dont la relève agricole constitue sa première préoccupation; moi je trouve ça dommage!

Le M.A.P.A. dépense un peu plus de 1 million$ par jour en programmes de subventions et en services offerts aux producteurs agricoles. C'est un ministère à vocation économique qui a pour mission de développer l'agriculture et qui le fait surtout par des services techniques et professionnels aux producteurs. Ces derniers en général profitent à plein de ces services et je dirais même qu'ils en deviennent trop dépendants, ce qui peut avoir pour effet de maintenir leur degré d'engagement et d'entrepreneurship assez bas: on se fie sur le conseiller agricole pour régler çà!! pour choisir ça!! Le futur agriculteur ne se fit-il pas déjà trop sur son conseiller agricole pour régler les problèmes de sa future exploitation? Pourquoi se forcer!!

Le conseiller agricole n'a pas de temps pour vulgariser et inciter l'agriculteur à se prendre en charge, le faire évoluer dans sa mentalité, lui faire sentir l'importance d'une bonne formation professionnelle. Non, il doit faire vite, il donne de l'information.

Moi je dis qu'il y a là un danger, un obstacle institutionnel: le danger que l'agriculteur en général demeure un exécutant et pas assez un chef d'entreprise et que les services de consultation offerts n'aient pas l'impact voulu sur l'évolution de l'agriculteur et de l'agriculture au Québec.

Une étude a été menée aux Etats-Unis par l'américain Z. Griliches, portant sur les différents facteurs qui influencent la production agricole: il s'y dégage des résultats très éloquents.

-"si on doublait les dépenses gouvernementales à des fins de recherche et de vulgarisation en agriculture, on accroîtrait la production agricole américaine que d'environ 5%;

-si on doublait l'emploi des fertilisants, ceci entraînerait un accroissement de la production variant entre 10% et 14%;

-si on multipliait par deux la superficie des terres et le nombre de bâtiments agricoles, ceci aurait pour effet d'augmenter la production d'environ 15%;

-enfin, si on augmentait du double le degré de scolarité des agriculteurs, ceci entraînerait une augmentation d'environ 40%".

-Une autre étude faite à l'échelle mondiale par Y. Hayami et V. Ruttan indique qu'un doublement de la superficie des terres en culture n'augmenterait la production que de 10% alors qu'un doublement de degré de scolarité des agriculteurs augmenterait la production de 40% soit le même résultat que l'étude américaine.

Le M.A.P.A., dans sa mission de développer l'agriculture et avec des investissements de plus de 1 million$ par jour en agriculture se doit d'être plus exigeant quant à la formation des futurs agriculteurs.

Le jour où on exigera également la carte de compétence pour consentir un prêt à l'Office du crédit agricole, par le fait même on obtiendra de meilleures garanties et on contribuera grandement à l'évolution de l'agriculture du Québec.

AUTRE OBSTACLE INSTITUTIONNEL 7

Le M.E.Q. n'assume pas le leadership qui lui revient dans l'enseignement professionnel agricole

Le M.E.Q. est certes responsable de la qualité des programmes dans l'enseignement et également il doit s'assurer de sa qualité pédagogique.

L'enseignement professionnel agricole, au secondaire plus particulièrement, c'est le parent pauvre du ministère: une seule personne responsable des programmes et qui cumule à la fois les responsabilités de trois autres secteurs professionnels. Les comités de révision de programmes et le comité consultatif sont inactifs faute de fonds.

Un contractuel, Henri Dahan, engagé pour deux ans, 1980 et 1981, a contribué à la révision des programmes en productions animales, végétales, mécanique agricole et horticulture. Son contrat n'a pas été renouvelé et pourtant le président général de l'U.P.A. et le sous-ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ont tous deux exercé de fortes pressions pour l'engagement de ce spécialiste de l'enseignement professionnel agricole.

Il n'existe aucun lien de support entre les enseignants et le chargé de programme du ministère; aucun agent de développement pédagogique. Au cours de mes nombreuses rencontres avec les enseignants, on m'a souvent demandé si j'étais du M.E.Q., ou agent double "M.E.Q.-M.A.P.A.". J'ai compris comment ces enseignants étaient souvent laissés à eux seuls; mais j'y ai rencontré beaucoup d'engagement. Je puis même affirmer que peu des 16 polyvalentes qui offrent l'option agrotechnique continueraient aujourd'hui encore de l'offrir n'eut été de l'engagement et de la détermination de la majorité des enseignants: ceux-ci se sont battus trop souvent seuls face à l'administration scolaire aux prises avec des contraintes budgétaires mais aussi avec leur peu de conviction envers la formation professionnelle agricole. J'en profite pour leur rendre témoignage à ces enseignants aujourd'hui, tant à ceux du secondaire qu'à ceux du collégial.

CONCLUSION

Et maintenant que sera le lendemain de ce colloque?

Tout ce que je vous ai dit, vous le saviez déjà, du moins en grande partie. C'est en quelque sorte un menu de "chialeux" que je vous ai offert; je n'affectionne pas particulièrement ce genre de menu; cependant, si j'ai accepté de le composer, ce menu, c'est avec l'espérance que cela provoquera quelque part un mouvement... parfois, il faut se faire éclabousser de la tête au pied pour décider de se payer un bon nettoyage!

Je suis optimiste de nature et je crois aux forces vives du milieu agricole et du milieu de l'enseignement pour amorcer un mouvement favorable à l'évolution de l'enseignement professionnel agricole.

Je sais que la "formation professionnelle des jeunes" est l'objet présentement au M.E.Q. d'une profonde réflexion; des travaux de consultation ont été menés depuis plus de deux ans et des propositions de relance et de renouveau, c'est-à-dire un livre blanc, a été déposé et le travail se poursuit de façon intensive présentement.

Quelle a été jusqu'ici la contribution des milieux agricoles et de l'enseignement professionnel agricole dans cette réflexion du M.E.Q. sur la formation professionnelle des jeunes? Moi, je l'ignore! Je souhaiterais qu'au cours de ce colloque, une information nous soit transmise d'une part sur l'état de la situation en rapport avec les "propositions de relance et de renouveau sur la formation professionnelle des jeunes" et, d'autre part, sur la participation du milieu agricole et de l'enseignement professionnel agricole dans ce mouvement de renouveau.

Je souhaite sincèrement que les résultats de ce colloque débouchent sur une action concrète: qu'une équipe de travail officiellement mandatée par les autorités (M.A.P.A., M.E.Q., U.P.A.) en collaboration avec le milieu de l'enseignement agricole, se mette en marche pour cerner les vrais problèmes et proposer des solutions étape par étape.

C'est le moment propice puisque le M.E.Q., entre autres, est actuellement en train d'amorcer des changements au niveau de la formation professionnelle des jeunes.

Il faut se rappeler que la situation, malgré tout, n'est pas à ce point catastrophique dans l'enseignement professionnel agricole: le nombre des inscriptions a atteint un niveau très encourageant au collégial, dans les trois cégeps d'Alma, de Victoriaville et de Saint-Jean, de même qu'au collège Macdonald et dans le cours "exploitation de ferme" des deux I.T.A.; également en agrotechnique, au secondaire, il y a une légère augmentation des inscriptions en général et des stages pratiques sont maintenant institués dans les seize polyvalentes qui offrent l'option.

En terminant, je veux remercier tous ceux qui m'ont prêté leur collaboration dans la préparation de ce travail, des enseignants et des étudiants du collégial et du secondaire, des membres de la relève agricole. Vous m'avez ainsi aidé à exprimer davantage la réalité du milieu.

Merci beaucoup.

PERIODE DE QUESTIONS

N.D.L.R.: En raison de problèmes techniques, les premières minutes de la période de questions n'ont pu être enregistrées. Nous nous en excusons. Les interventions des participants ont été transcrites et, au besoin, résumées.

Henri-Louis Arsenault:

...que les sessions de cours soient plus courtes et toujours en fonction de sessions de stage en milieu. Au Danemark, le cours de formation professionnelle dure 3 ans, dont 1½ ans de sessions théoriques et 1½ ans de sessions pratiques. Les étudiants sont obligés de faire des stages dans les principales productions agricoles du pays, cela fait partie de la programmation. Il faut plus de participation de l'écolier (écolière) dans le milieu de l'entreprise mais toujours en lien constant avec les matières de base qu'il apprend.

Jean Arsenault:

Ma question concerne l'exposé qui a porté sur les obstacles institutionnels à la formation. Monsieur Arsenault a insisté, vers la fin de son exposé, sur les obstacles qui pourraient originer des organismes de prêts agricoles. Vu l'importance de ces intervenants, je souhaiterais qu'on explique davantage les obstacles qui peuvent originer de ce secteur.

Henri-Louis Arsenault:

J'ai simplement mentionné la carte de compétence qui serait exigée. Maintenant, je n'ai pas dit quelle nature pourrait avoir cette carte; je n'ai pas dit que ce serait nécessairement un DEC ou un DES: c'est

à déterminer. Il faut qu'on trouve le moyen d'être incitatif en regard de la formation professionnelle. Les institutions financières y ont un rôle prépondérant à jouer. Pourquoi faut-il posséder une carte de compétence pour entrer sur un chantier de construction? Comment se fait-il que pour acheter une entreprise agricole de 500 000$ ou 1 000 000$ on n'a pas trouvé la formule? Bien sûr que si demain matin on exigeait une carte de compétence, ce serait très probablement discriminatoire envers les 85% de ceux qui s'établissent et qui se sont donnés une formation avec des parcours très différents et originaux. Je ne dis pas par là que la formation en établissement reconnu est la seule qu'on devrait privilégier.

Raymond Nadeau:

Vous avez parlé monsieur Arsenault des conseillers en relève agricole, j'aimerais savoir leurs rôles.

Henri-Louis Arsenault:

J'inviterais monsieur Marc Duval à répondre à cette question.

Marc Duval:

Dans les structures du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, il y a 12 régions et normalement, je dis bien normalement, il y a un conseiller en relève agricole dans chacune des régions. Pour des raisons de restrictions budgétaires, on n'a pas depuis quelques années renouvelé des postes de conseillers en relève agricole. Moi-même, je suis conseiller en vulgarisation, en grande culture et en relève agricole. Chaque conseiller régional en relève agricole organise son territoire, il n'y a pas de structure comme telle dans chaque bureau. Depuis que je m'occupe de relève agricole, il y a dans chaque bureau local une personne préposée à cette fin, à plein temps. Qu'est-ce qu'on fait? On organise des cours de dossiers d'établissement et de gestion financière, on assiste aux réunions, etc.

Vital Gagnon:

Ma question s'adresse à monsieur Arsenault. Dans les établissements, vous avez ignoré le rôle de l'université dans la formation de la relève agricole. Existe-t-il des obstacles à cet échelon?

Henri-Louis Arsenault:

Je dois dire qu'en préparant mon travail, je n'y ai pas réfléchi du tout. Je sais que les écoliers reprochent au cours d'agronomie d'être trop théorique, voudraient davantage des stages en milieu de travail. Monsieur Carel nous a dit que de plus en plus de chefs d'entreprises passaient par l'université, mais cela ne m'apparait pas être un obstacle. Je n'y ai pas réfléchi plus que cela; je m'en excuse.

Maurice Carel:

Je suis assez convaincu qu'il y a des insuffisances en regard de l'université dans le nombre et la qualité des activités permettant aux futurs agronomes de mieux saisir la réalité québécoise. Mais je défendrais très vite l'université en me référant aux possibilités budgétaires qui sont les siennes depuis plusieurs années.

Non identifié:

On demande aux 3 conférenciers la différence entre les 3 types de définitions qui ont été données plus tôt.

Clément Lajoie:

La différence est énorme mais difficile à évaluer. Le même jeune qui réussit bien sans formation préalable en établissement, qu'en serait advenu s'il avait eu la possibilité d'aller à l'école? C'est difficile à évaluer. Il peut vivre quand même sur sa ferme et se rattraper avec de la documentation technique. Quelle serait la différence pour les jeunes? A mon point de vue, le jeune ne se donne pas les meilleures

chances de réussite en ne passant pas par un établissement d'enseignement pour acquérir les connaissances minimales nécessaires et ensuite se perfectionner seul. Le père n'est pas en mesure d'expliquer au jeune si ce qu'il lui a montré est valable ou pas. Une science apprise sur le tas est difficilement transmissible car c'est une recette.

Soixante dix (70%) pour cent des jeunes ne veulent pas ou ne peuvent pas dépasser l'enseignement secondaire, que fait-on avec eux? On souhaite que nos finissants aillent au cégep parfaire leurs connaissances en gestion, ou au moins se former en agrotechnique; peut-être que le goût d'aller plus loin s'éveillera. Ces cours me semblent tous nécessaires; il y a de la place pour tout le monde puisque 70% des jeunes ne dépasseront pas le secondaire.

Henri-Louis Arsenault:

Les établissements d'enseignement secondaire valent ceux du collégial. L'écolier qui termine un cours collégial centré sur la gestion et la prise de décisions est plus âgé et généralement plus mature. Le cours secondaire est davantage axé sur un apprentissage de tâches, de main-d'oeuvre, dans une perspective d'établissement.

Victor Larivière:

Monsieur Arsenault dans son exposé a expliqué que les ministères de l'Education, de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pouvaient être des obstacles à la formation agricole ainsi que l'U.P.A., dans ce dernier cas, sans toutefois insister.

Henri-Louis Arsenault:

C'est un secret de polichinelle que l'U.P.A. dans tous ses congrès généraux a déposé des résolutions très intéressantes sur la formation de la relève agricole. Cependant, comme geste concret, ce que je souhaiterais c'est que dans les fédérations régionales on s'engage davantage

à sensibiliser des membres de l'organisme à l'importance de cette formation, surtout les parents, qui ont des jeunes en âge de prendre la relève ou étudier. Dans mon exposé, j'ai parlé de la fédération du Saguenay - Lac Saint-Jean qui a fait un travail extraordinaire sur ce plan. On ne peut pas en dire autant de toutes les fédérations régionales. Lors de toutes les tables rondes que j'ai eu le plaisir d'animer, on a suscité, provoqué beaucoup de choses, mais il n'y a pas eu de suites. Il faut dire qu'il y a beaucoup d'autres problèmes d'actualité à l'U.P.A., tel le Nid de Corbeau. Nous pensons toutefois que la priorité devrait être de se préoccuper beaucoup de la formation de la relève agricole au sein de l'U.P.A.

Clément Lajoie:

Les visites que nous avons faites aux agriculteurs, lors de notra campagne de sensibilisation, ont permis de renseigner bien des gens sur le secondaire et le collégial. On a aussi mis sur pied, dans chacun des syndicats de base, un répertoire des jeunes qui sont susceptibles de s'inscrire dans une option du secondaire ou du collégial. On peut alors joindre directement les parents. Ce n'est pas facile, à l'intérieur d'une tournée, de rejoindre tout le monde.

En ce qui a trait à la fondation, il y a un fonds de 200 000$ d'où la possibilité d'une bourse pour chacun des étudiants, fils ou fille d'agriculteurs et d'une bourse d'excellence.

Germain Simard:

Les résultats ont été assez significatifs au secondaire; au collégial, cela a été plus difficile. Monsieur Arsenault a raison de dire qu'il doit y avoir concertation et participation du milieu. Il faut que tous les agriculteurs se mettent en tête que la formation agricole c'est notre affaire. On lutte contre une mentalité. La technologie évolue très vite et il faut être prêt.

L'U.P.A. s'est battue fort à certains moments pour obtenir les options agricoles. On ne s'en est peut-être pas assez occupé par la suite. C'est un blâme que je prends.

Réal Bouchard:

Je voudrais répondre à la première question de monsieur Carel à l'effet qu'on a tendance à surestimer la capacité du secondaire pour former des exploitants agricoles. Mon problème, en tant qu'enseignant en secondaire IV, c'est de convaincre mes étudiants, fils d'agriculteurs, de terminer leur cours secondaire. Il y en a présentement qui veulent quitter et je sais qu'ils ont 90% des chances d'acquérir la ferme paternelle plus tard. C'est ce point que je voulais faire ressortir devant le colloque.

Pascal Van Nieuwenhuyse:

L'argument économique de la formation ne semble pas convaincant pour amener le futur agriculteur à s'inscrire dans un processus de formation. Monsieur Carel a donné deux pistes: d'abord les incitations et j'aimerais qu'il précise la deuxième à l'effet que la formation est un moyen de renforcer les activités de vulgarisation et ça permet d'augmenter le système d'innovations. Faudrait-il faire accepter la formation comme un moyen de pression dans le monde agricole pour permettre à cette agriculture de se développer. Si on ne peut vendre la formation du point de vue économique, il faut arriver à la vendre comme un moyen de pression!

Maurice Carel:

Il m'apparait fondamental de créer chez les personnes le goût d'apprendre, de découvrir, de comparer. C'est possiblement plus facile de promouvoir cette idée à l'extérieur que dans les salles de classe.

A titre d'exemple, si on parle de recherches industrielles ou commerciales dans toutes sortes de domaines, les entrepreneurs sont des codécideurs privilégiés, y compris dans le domaine de la recherche agricole. Comment se fait-il qu'en agriculture, les agriculteurs, les entrepreneurs agricoles ne soient pas des codécideurs privilégiés. J'ai tendance à faire certains liens entre cette situation et la formation de base des agriculteurs qui peut laisser à désirer.

On peut aussi prendre des exemples dans les domaines de la vulgarisation, de l'information, etc. Je ne suis pas certain qu'il y ait un grand nombre d'agriculteurs qui influence la formulation des objectifs, les décisions de programmation, etc. Il m'apparait naturel que les agriculteurs soient engagés dans tous ces réseaux de diffusion qui existent pour eux.

Mon idée n'est pas d'insister sur le moyen de pression, mais plutôt sur le fait que la recherche sur l'agriculture les concerne. Tous les efforts qui sont faits dans le domaine de la diffusion et de la vulgarisation concernent les agriculteurs et ils doivent participer au mouvement.

Gilles Besner:

L'objectif de cet après-midi était d'identifier les principaux obstacles à la formation et de définir le cadre de réflexion de ces deux jours. Demain on ira davantage vers les recherches de solutions qui pourraient faire que la situation change au cours des prochaines années. Les questions de concertation des différents secteurs, on souhaite pouvoir mieux les aborder au cours de la journée de demain.

Il me reste à remercier messieurs Carel, Lajoie et Arsenault qui ont bien situé les questions en regard des enjeux.

ATELIERS DE TRAVAIL

- RAPPORTS -

N.D.L.R. Les textes suivants sont des transcriptions ou, au besoin, des résumés des interventions des rapporteurs ou des participants.

ATELIER 1, madame Sylvie Dunn, animatrice
monsieur Jean-Guy Isabel, rapporteur.

Avant d'aborder les solutions, on a voulu faire ressortir quelques obstacles comme par exemple le manque d'information en ce qui concerne les divers intervenants, ainsi que la concertation, et savoir qui va prendre le leadership. On a souligné aussi la complexité et le fouillis des lois qui interviennent en agriculture. La crainte de l'avenir empêche certains jeunes de participer à la formation; on déplore le manque de suivi de la part des personnes ressources. Peu de recherches sociologiques ayant pour but de mieux caractériser la profession sont en cours.

En ce qui a trait aux solutions, on mentionne que les cours par correspondance sont bons à la condition d'avoir un certain suivi. Il faudrait aussi avoir d'autres formules souples tenant compte des obligations et des besoins des jeunes de la relève. Il y aurait peut-être lieu de réviser le calendrier scolaire en fonction du travail sur la ferme.

La concertation est primordiale et on insiste sur la participation régionale. On doit sensibiliser les jeunes mais surtout les parents.

Des efforts devront être faits pour aller chercher les 88% qui n'ont pas de formation complète et les intégrer à l'éducation des adultes ou aux cours par correspondance.

Il y a un gros travail à faire du côté des parents afin de les convaincre de laisser leurs jeunes se former complètement. On souligne aussi que les organismes de crédit devraient avoir des mesures incitatives pour favoriser la formation.

Le besoin de formation n'est ressenti chez le jeune que 4 à 5 ans avant l'établissement, soit vers 18 ou 20 ans. Est-ce que l'école est alors prête à l'accueillir? Il faut aussi prévoir de la main-d'oeuvre qualifiée pour remplacer l'écolier. Certaines expériences locales ont été très profitables et devraient être répétées au plan régional pour permettre une concertation des organismes et pour sensibiliser plus de monde à la formation. Les jeunes de la relève devraient prendre une bonne partie de ce leadership.

ATELIER 2, madame Michèle Lépine, animatrice
monsieur Germain Dubeau, rapporteur.

De nouveaux obstacles ont été identifiés. L'hérédité en est un. Lorsque les parents ne s'engagent pas dans le milieu et n'ont pas de formation, le jeune de la relève suivra le plus souvent leur exemple. Il semble aussi que les programmes sont trop rigides et ne correspondent pas toujours aux besoins. Beaucoup de gens auraient à coeur de développer la formation mais il y a un manque de concertation dans les actions à prendre.

Un comité de coordination regroupant tous les intervenants dans la formation des jeunes est nécessaire. Les membres réfléchiraient sur les besoins des jeunes et redistribueraient aux intervenants les différentes orientations à privilégier selon leurs rôles propres. Qui devrait prendre le leadership? Ce serait surtout le fait de la concertation. L'U.P.A. accentuerait son rôle de promoteur de la formation. De plus, les groupes-élèves intéresseraient les jeunes hors-circuits à la formation et cultiveraient chez eux le goût d'apprendre.

Les programmes de formation répondraient mieux aux besoins des jeunes, travail déjà en cours à certains échelons.

Les organismes de formation reconnaîtraient les acquis des jeunes et en tiendraient compte dans leur programme personnel de formation.

Il y a aussi une mentalité à changer. Les parents, les jeunes, les agronomes et les spécialistes en éducation sont tous très peu sensibilisés à la formation agricole; cela reflète peut-être un manque de conviction.

ATELIER 3, madame Sylvie Lambert, animatrice
monsieur Claude Laliberté, rapporteur.

Nous avons identifié de nouveaux obstacles:

- la déficience de l'orientation des jeunes du secondaire parce que les orienteurs ne connaissent pas bien le secteur;

- les mésententes des paliers de juridiction entre les C.S.R., les cégeps et la C.F.P.;

- le monde à part que semble constituer l'agriculture au M.E.Q.

Comme solutions, on a suggéré de sensibiliser le monde extérieur à l'agriculture et une meilleure concertation entre le M.E.Q., le M.A.P.A. et l'U.P.A. en ce qui a trait à la formation.

D'autres solutions sont aussi avancées:

- actualiser les cours en tenant compte des particularités régionales;

- revaloriser l'agriculteur et par le fait même l'agriculture;

- créer la motivation chez les jeunes, tâche principale des parents;

- sensibiliser les parents à la formation;

- développer le goût de l'agriculture chez les jeunes;
- changer la structure pour que le M.E.Q. soit au service des agriculteurs et non l'inverse;
- créer l'habitude de la formation;
- vulgariser les travaux de recherches;
- former des chefs d'entreprises;
- inciter les professeurs à promouvoir les programmes;
- former un comité des intervenants pour résoudre les problèmes rencontrés.

ATELIER 4, madame Céline Veillet, animatrice
monsieur André-R. Fournier, rapporteur.

L'atelier a reconnu une certaine déception vis-à-vis les orienteurs scolaires. On a relevé que les intéressés ignorent l'importance de la formation. Nous nous sommes interrogés aussi sur le nombre de places dans les I.T.A. et cégeps et sur les critères d'admissibilité. On a aussi signalé la facilité de s'établir en agriculture sans formation ou compétence reconnues.

La nouvelle politique du M.E.Q. sur la formation professionnelle semble nébuleuse et on se demande où ira l'enseignement agricole.

Parmi les solutions, notons principalement les idées suivantes:

- même s'il est préférable de former les agriculteurs lorsqu'ils sont jeunes, il faut permettre à tous de le faire non seulement en établissement et trouver des moyens pour qu'ils y arrivent sur leurs propres fermes;
- une plus grande concertation entre les intervenants et un leadership assumé par tous;

- sensibiliser les orienteurs aux milieux et programmes agricoles;

- revaloriser la profession vis-à-vis le public et principalement la formation;

- exiger une certaine reconnaissance de la compétence de l'agriculteur quelle que soit la façon dont elle a été acquise et en définir les critères;

- demander au milieu scolaire de s'adapter au milieu agricole et non l'inverse.

ATELIER 5, madame Suzanne Dion, animatrice
monsieur André Lavoie, rapporteur.

Les parents représentent un obstacle majeur à la formation. Tant qu'ils ne seront pas conscients de son importance, tous les efforts qui pourraient être mis de l'avant par les différents organismes sont quasi voués à l'échec. On recommande donc de former un comité de concertation.

Les solutions des problèmes de la relève tournent autour des parents. Pour former un médecin, on n'hésite pas à l'envoyer à l'université Laval ou dans d'autres établissements de l'extérieur. S'il s'agit d'un agriculteur, on a de la peine à l'envoyer à l'école la plus près de chez lui: il y a une mentalité à changer.

Les populations scolaires sont nombreuses et ont des besoins et des bagages différents. Cela laisse entendre des parcours différents de formation comme des modules qui pourraient être suivis à certaines époques particulières.

Chacun des intervenants du secondaire et du collégial prétend former des chefs d'entreprises. Il conviendrait de clarifier et de publiciser les objectifs de formation pour éclairer le choix du client.

Les stages sont aussi des handicaps à l'inscription des jeunes à certains programmes de formation. En effet, ils se font au moment où le père a besoin de son fils à cause du surcroit de travail à ces périodes. Il a donc tendance à ne pas le faire inscrire dans un établissement.

Pourquoi ne pas faciliter le passage du secondaire professionnel au cégep en tenant compte des acquis!

La création d'une banque de main-d'oeuvre spécialisée pourrait faciliter le remplacement du jeune qui quitte la ferme temporairement pour étudier. L'échange de stagiaires entre deux fermes est à considérer.

Une campagne de sensibilisation devrait originer de la concertation de chacun des intervenants.

Le service offert par le M.A.P.A. et les conseillers en relève devrait être mieux structuré dans le Québec et chaque région avoir un conseiller attitré à la relève agricole.

La profession doit donner le goût au fils d'aller plus loin. Cette sensibilisation peut être faite par les groupes de relève agricole ou les cercles de jeunes ruraux.

ATELIER 6, monsieur Daniel Picard, animateur
monsieur Jean Arsenault, rapporteur.

Nouveaux obstacles

Le principal obstacle "nouveau" sur lequel plusieurs participants ont insisté, ce sont les mentalités face à la formation. Celles des parents, des jeunes eux-mêmes, des conseillers agricoles, des organismes de crédit, etc.

Un enseignant mentionne la "suffisance" du jeune (fils d'agriculteur), son manque d'ouverture face aux connaissances nouvelles. "Il connaît ça, lui, l'agriculture!"

On parle de la réticence des parents ("l'agriculture, ça s'apprend pas dans les livres") et d'une forme d'égoïsme chez-eux (ils décident) souvent de "garder" leur fils à la ferme plutôt que de l'encourager à poursuivre leur formation.

Ces mentalités "récalcitrantes" sont parfois renforcées par des programmes de formation pas suffisamment adaptés aux réalités de l'heure (programmes courants offerts en établissement).

La mentalité des divers intervenants dans le secteur agricole est plus souvent qu'autrement disons indifférente - parfois négative à l'endroit de la formation professionnelle du futur agriculteur.

Enfin, la formation de la relève étant vue comme un processus continu, le manque d'encadrement et de support éducatif après la formation en établissement apparaît comme un obstacle important.

On note la difficulté d'obtenir des cours et le problème de recrutement de personnes ressources compétentes à l'éducation des adultes.

Possibilités à trouver pour apporter un changement à la situation actuelle

Plusieurs suggestions ont été énoncées en vue d'en arriver à influencer possitivement ces mentalités:

- amener les jeunes (futurs agriculteurs) et ceux qui les influencent le plus dans leurs orientations (leurs parents) à être davantage motivés face à l'acquisition d'une formation professionnelle agricole:

o en donnant de l'information aux jeunes (intéressés à la relève agricole) sur les avenues offertes au niveau de la formation, sur les préalables, etc., pour les faire réfléchir sur leur plan de formation;

o en sensibilisant les professionnels, les intervenants du milieu et la population en général à la nécessité d'une bonne formation pour la relève agricole;

- en amenant les jeunes et leurs parents à considérer la formation comme un investissement;

- en introduisant la dimension "formation" au sein des Fédérations régionales de relève agricole et des cercles de jeunes ruraux (association de la jeunesse rurale du Québec);

- améliorer les structures d'accueil et de formation (programmes) tant pour la formation professionnelle agricole en établissement qu'à celui de la formation continue des agriculteurs;

- adapter davantage le régime pédagogique des établissements de formation professionnelle agricole au milieu agricole, en tenant compte des besoins des jeunes, des réalités de l'agriculture, des contraintes des systèmes de production et de celles des jeunes;

- insister davantage pour que le jeune se donne d'abord une bonne formation initiale de base;

- pour l'éducation des adultes, laisser plus de responsabilités aux établissements qui donnent la formation professionnelle agricole - ces écoles pourraient se voir confier la mission de centres régionaux de formation en agriculture et s'intéresser par conséquent à la formation professionnelle des jeunes et à la formation continue des agriculteurs;

- éviter les périodes d'arrêt dans les études chez le jeune (formation professionnelle agricole suivie - longtemps après - de formation continue);

- pour les équipes de formateurs en établissement (enseignement professionnel agricole), susciter la confiance des parents et des jeunes, par un souci de dépassement chez les formateurs, par une présence active dans le milieu, etc...

Idées de solutions

Cette partie a été traitée plus rapidement en raison du manque de temps. Plusieurs idées ont quand même pu être émises:

- rendre les cours et les programmes plus accessibles et adaptés aux besoins de la relève agricole;
- fournir au jeune de l'information et l'inciter à se donner une bonne formation;
- offrir au jeune avant, pendant et après sa formation un bon encadrement;
- amener les différents intervenants à se concerter afin qu'ils poursuivent les mêmes objectifs.

Qu'est-ce qu'on fait maintenant?

Si l'on veut augmenter le pourcentage de jeunes agriculteurs "formés" en établissement en vue de prendre la relève sur la ferme, il apparaît qu'il faut changer les mentalités et que pour cela la concertation des différents intervenants est nécessaire.

Il faut donc viser une "complicité" des intervenants du milieu agricole pour inciter davantage de jeunes à se former avant de s'établir.

Trois objectifs intermédiaires seraient à poursuivre afin d'atteindre cet objectif final:

- accentuer l'information en vue d'en arriver à une sensibilisation des jeunes et des parents à l'importance de la formation et à la motivation des jeunes à se former;
- se donner des structures d'accueil et d'encadrement appropriées avant, pendant et après la formation;
- développer des cours et des programmes adaptés aux besoins des jeunes et aux réalités du milieu.

- DISCUSSIONS EN PLENIÈRE -

Rita Lantagne:

Il conviendrait d'exiger un diplôme qui pourrait être celui d'exploitants pour obtenir un prêt au crédit agricole. C'est une idée que je lance. Il y a beaucoup d'argent investi en agriculture; on dit que la formation est nécessaire, il faut une motivation plus grande qu'incitative. Est-ce que les gens sont prêts à cela?

Gilles Leduc:

C'est facile à dire, mais les diplômés ne sont pas ceux qui vont acheter les terres. Les gens de la ville qui en ont des diplômes plein leurs valises seront les seuls admissibles au crédit si on ne change pas d'attitude.

Gilles-J. Gauthier:

Dans le même sens, j'ai suggéré dans mon atelier que la personne qui décide de s'établir en agriculture se voit imposer un programme de formation par les organismes qui sont prêts à lui prêter de l'argent. Cela protégerait l'organisme de crédit dans bien des cas. Il s'agit de lui demander au moment du prêt: tu acceptes le crédit et aussi le programme de formation.

Non identifié:

Le jeune qui veut s'établir n'a pas d'argent, c'est bon qu'il ait une formation mais ce n'est pas suffisant. Il faudrait qu'il ait de l'expérience sur la ferme.

Serge Proulx:

Comme on l'a dit, il est urgent de clarifier les objectifs des différents paliers de formation en agriculture. On a parlé dans un atelier du grand nombre d'élèves refusés dans les I.T.A. et on posait l'hypothèse que les critères d'admission étaient peut-être trop sévères. Est-ce bon de les rabaisser et d'accepter n'importe qui sous prétexte d'augmenter le fameux 12% de formation. Au bout de la ligne, cela ne donnerait pas plus d'agriculteurs compétents.

Raymond Martel:

On dit que nos jeunes ont besoin d'une motivation pour aller à l'école. D'après moi, l'argent n'en n'est pas une. Il faudrait inviter nos jeunes à venir à l'école pour acquérir une formation et non pour avoir le droit au crédit agricole. Remplir des classes de jeunes qui n'ont pas le goût d'apprendre, cela ne donnera pas grand chose.

Non identifié:

L'étude de Griliches dit qu'en doublant la scolarité des agriculteurs on augmenterait leur productivité de 40%; pourquoi les organismes de crédit n'en tiennent-ils pas compte? Ce critère est important, mais ce ne doit pas être le seul.

Bruno D'Astous:

Les groupes de relève constituent des outils pour les jeunes qui ont reçu une formation en établissement. Dans le Bas Saint-Laurent, on en a 13 groupes. Le meilleur impact que l'on peut avoir pour inciter des jeunes à suivre des cours peut être à l'intérieur de ces groupes. Ceux qui reviennent des cours vont communiquer avec les jeunes de la relève agricole autour d'eux et les inciteront à étudier.

L'an passé, le groupe de relève agricole a contribué à une forte demande pour un cours de vacher. Ceux qui ont suivi ce cours créent autour d'eux une grande motivation et sèment l'idée de la formation

agricole. Cela n'est en fait qu'une partie de la formation qu'ils veulent se donner. Ils prendront ensuite des cours de gestion par goût et par intérêt.

Un groupe de relève agricole dynamique sensibilise les parents. C'est la meilleure publicité pour inciter des jeunes à suivre des cours en agriculture.

Germain Simard:

C'est très intéressant de voir évoluer chez-nous les 12% d'écoliers qui ont passé par les programmes agricoles, même s'il est utopique de penser former des chefs d'entreprises complets, leur engagement et leur action sont réconfortants. On leur a donné le goût de se perfectionner et cela est très bien.

Denis Boisvert:

On cherche à savoir pourquoi seulement 12% des jeunes se donnent une formation complète en agriculture. J'essaie de voir plus loin que les programmes ou les professeurs comme raisons, mais toute l'image de l'agriculture qui est présentement reflétée dans la société. Est-ce qu'elle valorise l'agriculture? Je crois que non. Ceux qui étudient s'aperçoivent qu'avec leurs études ils peuvent gagner plus et travailler moins dans d'autres secteurs et souvent ils ne reviennent pas à l'agriculture. Si on pouvait changer l'image de l'agriculture et ce qu'elle rapporte, on viendrait de régler une partie du problème.

Réal Bouchard:

Je pense qu'on ne s'entend pas tous sur l'objectif d'augmenter le pourcentage de jeunes formés en établissement. Est-ce vraiment nécessaire? Je pense que c'est la même chose dans le milieu: est-ce nécessaire? Non, il y a des gens qui n'ont pas de formation et qui réussissent. Tant qu'on n'aura pas un objectif bien précis, on tournera en rond.

Non identifié:

... un intervenant a présenté le cas hypothétique de producteur modèle dont les trois quarts du travail est pratique et le quart théorique. Il faudrait suivre cet exemple pour donner à l'écolier une bonne formation.

UNE NOUVELLE APPROCHE DU PROJET DE FORMATION

en collaboration par messieurs Jacques Brodeur, Vital Gagnon, Gilles-J. Gauthier, madame Suzanne Dion de l'I.T.A.A. de Saint-Hyacinthe et messieurs Pascal Van Nieuwenhuyse, Germain Dubeau et André Lavoie de l'I.T.A. de La Pocatière.

Le choix d'un processus de formation en agriculture (que ce soit un programme courant ou une activité d'éducation aux adultes) est toujours fonction d'une double référence:

- à la personne en formation
- à l'activité de l'agriculteur.

Des hypothèses de rénovation pédagogique ont été formulées, hypothèses sous-tendues soit par des enquêtes conduites auprès de finissants du programme d'exploitants agricoles, de groupes d'agriculteurs ou de relève agricole, soit par des analyses de textes permettant de mieux appréhender les besoins de formation (Nourrir le Québec - conférences socio-économiques...) ou les processus de formation des chefs d'entreprise agricole (notre réflexion doit beaucoup aux travaux de l'INRAP (1) de Dijon.

Le pari que nous avons fait pour enrichir l'élaboration d'un nouveau processus de formation provient non pas tant de la spécificité des hypothèses retenues puisque certaines peuvent paraître banales mais d'une meilleure intégration des hypothèses entre elles.

(1) INRAP - Institut National de Recherches et d'Applications Pédagogiques.

1. UNE REFERENCE A LA PERSONNE EN FORMATION

Tous les établissements d'enseignement s'y reconnaîtront à quelque chose près dans le portrait de la population scolaire inscrite dans les programmes de formation d'exploitants de ferme donnés dans les deux instituts de technologie agricole. On y remarque:

- que 55% à 60% sont fils d'agriculteurs;
- que 70% à 75% commencent leur formation vers 17 ou 18 ans en provenance directe du secondaire.

Dans ce contexte, la qualité d'une formation dépend, en outre, des trois facteurs suivants:

- son adéquation (et non soumission) aux réalités psychologiques de la personne en formation;
- son adaptation aux réalités du groupe en formation;
- et enfin de la trajectoire d'évolution proposée à la personne.

1.1 L'adéquation aux réalités psychologiques de la personne en formation

L'élève arrivé au collégial, est peu habitué à jongler avec l'abstraction. Une étude réalisée par Mirette Lagacé indique que seulement 22% des élèves du collégial I ont atteint le stade de raisonnement formel. L'élève a donc besoin de se référer à des actions ou objets familiers. Il éprouve beaucoup d'attrait pour unepédagogie concrète: dans une étude réalisée auprès d'un ensemble de collèges du Québec au printemps de 1978, les élèves manifestent une propension très nette pour les expériences de travail en relation avec les études (stages, visites, laboratoires...). Ce goût du concret est fortement exprimé dans nos formations quand l'élève nous reproche: "On s'attend à aller taponner sur la ferme".

Pour y répondre, il est nécessaire de dégager une approche concrète du savoir à partir de laquelle on remonte à l'abstraction (autre

version du pratique vers le théorique ou du connu vers l'inconnu). Un risque cependant y attend le formateur et l'élève: le concret peut devenir un obstacle à la découverte du réel. Et je m'explique: ce n'est pas parce que l'écolier aura visité 2 ou 3 producteurs de bovins de boucherie sur le thème de la rentabilité de cette production qu'il aura perçu la réalité de la rentabilité de ce secteur. Il lui faudra raisonner avec des concepts...

Une autre réalité psychologique mériterait d'être explorée, afin d'en faire émerger les enjeux: il s'agit du dilemme de l'élève face à la formation. Pour l'illustrer prenons l'exemple du fils d'agriculteur lorsqu'il se retrouve en formation, il a à intégrer et à affronter:

- les attitudes et les valeurs de son milieu où "face à la formation" se retrouvent parfois scepticisme, indifférence ou préoccupations utilitaires;
- et un milieu scolaire trop fortement programmé où il se sent en partie étranger: le langage n'y est pas le sien et ses expériences de la ferme n'y sont guère reconnues.

Ne se sent-il pas ainsi engagé dans une démarche qu'il imagine mal comme une expérience de vie. Il doit vivre des émotions et des agressivités inexprimées. Il y a là sans aucun doute un potentiel d'énergie à aller chercher mais nous ne possédons pas encore la clé pour la libérer.

1.2 Adaptation aux réalités du groupe en formation

Comme le groupe se trouve composé en proportion presque égale de fils d'agriculteurs et de personnes non originaires du milieu agricole, ces deux populations, présentes en même temps, véhiculent des attentes et des potentiels fort différents.

Le fils d'agriculteur considère la formation comme quelque chose d'utile mais peut-être pas d'indispensable: il y voit une occasion d'obtenir des réponses à des préoccupations précises et portera peut-être moins d'attention aux méthodes de travail. Celui qui n'est pas issu du milieu agricole se trouve dans une situation d'attente: car la reprise d'une ferme reste pour lui très problématique. Comme il manque de connaissances et de données vécues, la formation est essentielle: elle est cette nécessité qui lui permet de s'ouvrir à toutes les connaissances.

Le projet de formation ne peut ignorer cette différence. Si certains sont tentés d'offrir des formations particulières à chacun des groupes, nous favorisons la voie qui nous permet de tirer partie de la présence conjointe de ces potentiels. Pour profiter de cet enrichissement, il nous faut favoriser un "brassage de ces populations" dès le début de la formation afin que d'aucuns apprennent à vivre la réalité de producteur alors que d'autres doivent prendre un recul nécessaire. Par la suite, il faudra travailler en alternance les axes "concret" et "méthodes de travail" afin que chaque groupe puisse y apporter sa contribution. L'axe "concret" doit utiliser et valoriser le vécu de ceux qui ont une expérience agricole alors que l'axe "méthodes de travail" devrait engager ceux qui ont un vécu différent.

1.3 Trajectoire d'évolution proposée à la personne en formation

Sur quelle trajectoire d'évolution personnelle, veut-on aider cet élève, futur agriculteur, à se placer? Veut-on en faire un bon exécutant dans le cadre d'une production donnée (c'est-à-dire un ouvrier spécialisé) ou un technicien sans engagement dans son milieu? Notre ambition est tout autre. Sans vouloir faire de l'élitisme à tout prix, la société n'est-elle pas en droit d'attendre des élèves formés au collégial, qu'ils soient en plus d'être efficaces sur le plan technico-économique, ces ferments indispensables à l'évolution de l'agriculture.

Le projet de formation cherchera à développer l'autonomie avant l'efficacité immédiate. Par autonomie, il faut entendre cette capacité à trouver, sélectionner et utiliser l'information d'une part et d'autre part, repérer les composantes essentielles d'une situation où interfèrent sans cesse la technique, l'économique et le politique (cette dernière expression pour signifier la notion de choix). Le format actuel des programmes permet-il cette prise en charge? Il est permis d'en douter lorsqu'on voit les contradictions de la vie scolaire: multiplication des contenus, souci de répondre à des besoins spécialisés. Nous sommes à développer un processus et des méthodes de formation où l'engagement de l'individu sera de plus en plus sollicité (apprentissage entre pairs, séminaires, projets personnels). Le développement de l'autonomie représentant un défi exigeant, il est quelquefois plus tentant de miser sur l'utilisation au détriment d'une formation plus fondamentale.

2. UNE RÉFÉRENCE À L'ACTIVITÉ DE L'AGRICULTEUR

Cette référence fait appel à l'activité de l'agriculteur ainsi qu'au cadre dans lequel elle s'exerce, que je nomme Exploitation agricole.

2.1 L'activité de l'agriculteur: d'abord décider

Au Québec, la mise en place des processus de production et la conduite de l'exploitation reposent sur des travailleurs familiaux. Dans ce contexte, l'agriculteur se trouve être exécutant et concepteur à la fois, au même moment pour des types de tâches multiples, dépendants les unes des autres: il doit réunir la maîtrise de faire et du concevoir auquel il se heurte dans l'exercice de son métier, c'est-à-dire dans des situations professionnelles. Toutefois, l'activité professionnelle de l'agriculteur est très largement une activité de décision (choix d'un taureau, choix d'un tracteur, choix de la date de semis...). Les solutions à ces problèmes mettent en jeu de multiples interactions: ainsi le choix du tracteur se fait en fonction du matériel présent sur la ferme, de l'assolement, de la situation financière mais aussi de la confiance de l'agriculteur face à son vendeur, de la concurrence entre voisins...

Ce portrait, trop rapidement brossé, nous permet déjà d'isoler certains principes dominants de la PÉDAGOGIE DE LA DÉCISION.

L'essentiel d'une formation consiste à prendre du recul par rapport à une situation professionnelle immédiate pour y retrouver la dynamique du choix. La formation doit s'articuler autour de l'étude de ces SITUATIONS PROFESSIONNELLES plutôt qu'autour de contenu. Un exemple nous apportera l'éclairage nécessaire. Dans le programme de formation d'Exploitants de ferme, figure un cours de comptabilité agricole qui doit permettre à l'élève d'être capable de tenir une comptabilité (faire un inventaire - passer les écritures). Dans la réalité agricole, celle qu'il vit, l'agriculteur aura à se prononcer sur le choix d'une méthode d'enregistrement (SITUATION PROFESSIONNELLE). Ce choix dépasse la simple tenue d'écriture; il est conditionné par tout un faisceau de facteurs. N'est-ce pas là un POINT DE DÉPART, pour structurer plusieurs éléments de connaissances, d'habiletés et d'attitudes. Le développement de la formation à partir de situations professionnelles de plus en plus complexes lui donne un aspect concentrique. Il va sans dire que la notion de décision (et donc de gestion) est omniprésente dans la formation. Un défi de taille s'offre ici aux formateurs: celui de s'adapter à un enseignement à partir de situations professionnelles.

Cette démarche, pour être féconde, nous amène à postuler la cohérence d'ensemble des décisions de l'agriculteur (rationalité de son comportement): il y a toujours de "bonnes raisons" qui justifient la décision prise, encore faut-il amener l'agriculteur à les exprimer. En nous intéressant à ses objectifs, ses actions et ses perceptions, nous découvrirons des hiérarchies d'objectifs (des objectifs de plus en plus élevés) et d'actions (mise en oeuvre de décisions de plus en plus élémentaires) auxquelles correspondent des <u>niveaux d'intervention possibles</u> donc d'action des agriculteurs. Nous retrouverons cette notion de NIVEAUX lors de l'analyse de l'exploitation.

Les capacités que doit posséder l'agriculteur pour maîtriser ces situations professionnelles (ou en d'autre mot sa qualification) sous-tendent une combinaison constante de savoirs différents: (outils de connaissance - outils de savoir faire - outils de démarche - outils d'attitude). L'acquisition de ces savoirs, bien qu'étroitement interdépendants, doit respecter la progression liée au processus d'apprentissage intellectuel et devra orienter le choix des situations d'apprentissage. Ainsi le début d'une formulation pourra voir favoriser les savoirs - outils de connaissance sans toutefois négliger les autres, alors que pour une fin de formation priorité devrait être donnée aux savoirs - outils de démarche et d'attitudes. A des situations d'apprentissage très structurées, devraient succéder des situations d'apprentissage plus souples où l'élève devient responsable de sa démarche (ex.: étude de cas, séminaires...).

Cette appréciation du réel (ou de la réalité) trouve son support idéal dans l'exploitation agricole que ce soit à travers des stages, des visites ou des études de cas.

2.2 L'exploitation agricole: système ouvert

Certains seront peut-être surpris d'entendre dire que l'analyse de l'exploitation agricole puisse enrichir le projet de formation. Et pourtant la puissance de cette analyse peut nous surprendre: il nous suffit de considérer l'exploitation agricole comme un système ouvert pour s'en convaincre.

Pour les amateurs de l'approche systématique, certains se seront reconnus, l'exploitation n'est pas l'addition pure et simple de moyens de production ou la juxtaposition d'activités de production. En effet, on ne peut rendre compte du fonctionnement de l'exploitation à travers de simples relations linéaires et mécaniques. L'exploitation

se définit plutôt comme "un ensemble d'éléments en interaction dynamique organisé en fonction d'un but". Quels peuvent être les bienfaits d'une telle approche que nous pouvons schématiser ainsi:

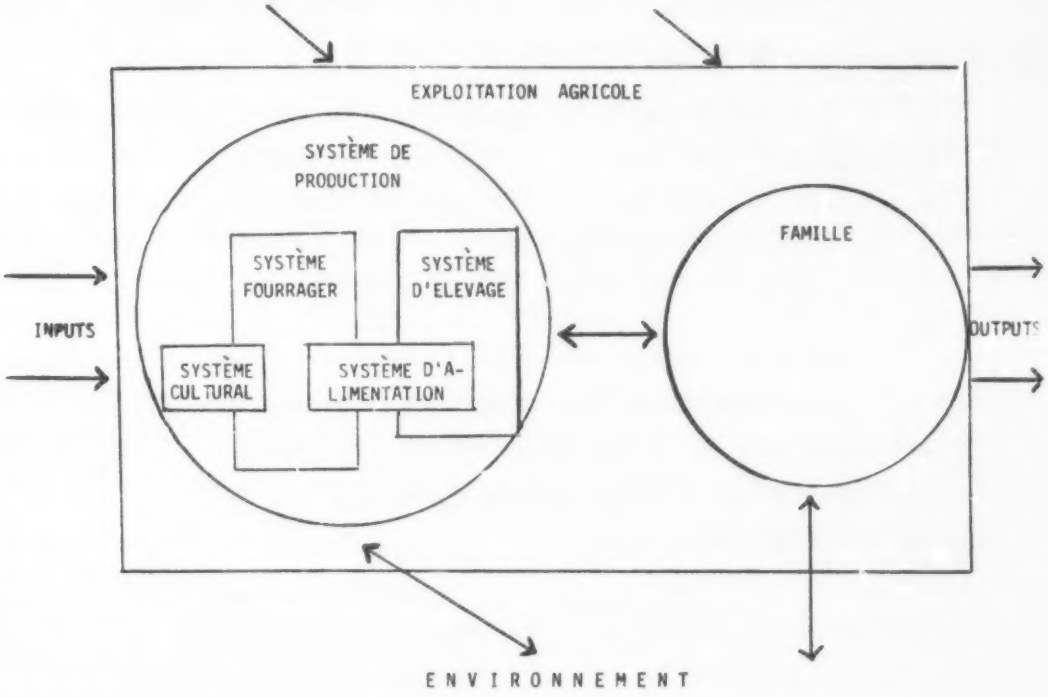

L'EXPLOITATION VUE COMME SYSTÈME

Que pouvons-nous lire dans cette boule de cristal qui puisse être bénéfique pour un projet de formation? Notre réponse est que l'analyse systémique enrichit la définition des capacités que doit acquérir l'agriculteur et précise encore une fois le cadre d'apprentissage.

Elle enrichit le champ des capacités puisqu'on peut facilement identifier différents niveaux de maîtrise tels que:

- celui de la maîtrise des processus productifs (ex.: système d'alimentation);
- celui de la maîtrise du fonctionnement d'un système de processus productifs (système de production);

- celui de la maîtrise du rapport entre le système de production et la famille;
- celui de la maîtrise des rapports du système "Exploitation agricole" avec son environnement.

N'est-ce pas là un canevas fort prometteur pour un processus de formation? Dans notre cas, nous nous en sommes inspirés puisque le déroulement de la formation s'articule d'abord sur les sessions axées sur les processus productifs (sol - plante - animal) puis sur les productions avant de rejoindre l'environnement ou les techniques plus avancées.

Le contenu de chaque session sera centré sur un thème permettant d'analyser un ou des sous-systèmes de l'exploitation ainsi que les interrelations qu'ils entretiennent entre eux. Le déroulement pourrait s'articuler ainsi:

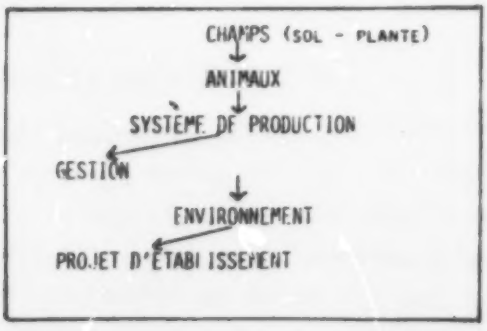

Cette approche systémique de l'exploitation précise à nouveau le cadre d'apprentissage. Puisque l'action et les décisions de l'agriculteur se situent soit à un niveau soit à la croisée de niveaux différents en interaction les uns avec les autres, cette problématique justifie le recours aux <u>situations professionnelles</u>. Cette utilisation ne nous permet plus alors de développer un programme de formation sans lien avec le cycle de production? Cette utilisation ne nous autorise

plus à favoriser une approche par discipline puisque l'agriculteur a besoin, plus que de la définition des objets, de la connaissance de leurs effets réciproques (c'est-à-dire chez des activités de synthèse).

Toutes les hypothèses avancées autour de la personne en formation de l'activité de l'agriculteur s'inscrivent dans une perspective de recherche action. Elles sont encore en construction: les données qui les soutiennent sont encore partielles voire incomplètes. A ce stade, elles peuvent faire naître chez certains enseignants des appréhensions puisqu'ils ne perçoivent plus la cohérence interne de leur discipline; souhaitons qu'ils y voient plus celle du processus de formation. Ces appréhensions sont, peut être, normales puisque le défi de cette nouvelle approche c'est de se changer soi-même. La mise en place de cette nouvelle approche repose sur trois préalables:

- une meilleure connaissance de la prise de décision dans l'entreprise agricole que seule une recherche approfondie peut nous livrer;
- une meilleure connaissance de l'élève en formation (ses aptitudes et son vécu);
- et non la moindre, la formation des formateurs afin que ceux-ci puissent assumer le rôle qui leur est imparti.

DIVERSIFICATION DES PARCOURS DE FORMATION - UN TEMOIGNAGE

par monsieur Raymond Nadeau, agriculteur, Saint-Lambert (Lévis)

Il me fait plaisir aujourd'hui de vous faire le récit des étapes de ma formation agricole.

Depuis l'achat de la ferme paternelle en 1980, j'ai vécu - et vis encore - diverses difficultés qui sont reliées directement à un manque de connaissances de base dans le déroulement normal de l'exploitation d'une ferme laitière.

La situation ne s'étant jamais dégradée au point de devenir dramatique, des solutions, quelquefois trouvées au hasard, m'ont la plupart du temps permis, heureusement, de résoudre la majeure partie de ces problèmes. Cependant, j'ai souvent perdu beaucoup de temps en tâtonnements de toutes sortes.

J'estime que j'aurais aujourd'hui une meilleure qualité de vie si j'avais su - et par conséquent pu - mieux prévoir le cheminement obligatoire que j'avais à faire, à court et à moyen termes, en m'établissant dans une ferme.

J'ai accepté d'apporter ce témoignage parce que j'aimerais qu'il en aille autrement pour les futurs exploitants, et afin aussi de leur procurer un peu de motivation supplémentaire, ce qui est peut-être la chose la plus importante pour les années à venir.

Je suis propriétaire de la ferme paternelle depuis deux ans et demi. C'est une petite ferme laitière située à Saint-Lambert-de-Lévis, à une vingtaine de kilomètres au sud de Québec.

Mon père a presque toujours eu un emploi à l'extérieur. Mes frères et moi avons donc dû participer très jeunes aux travaux de la ferme, pour l'entretenir et lui apporter au fil des années quelques légères améliorations. Jusqu'en 1972, la traite se faisait à la main, et la plupart des travaux mécanisés étaient exécutés à forfait ou avec la machinerie des cultivateurs du voisinage, chez qui je passais beaucoup de temps pendant la saison estivale.

Après avoir terminé mon Secondaire V de justesse, en juin 1974, je m'inscris à l'I.T.A. de La Pocatière en août de la même année. J'avais l'intention d'y suivre le cours d'exploitant de ferme. Après une session seulement, je déménage mes pénates à l'école d'agriculture de Sainte-Croix-de-Lotbinière, où j'apprécie beaucoup la formule à mon sens plus pratique du cours d'agriculture. Je quitte finalement cet établissement en février 1976 pour consacrer plus de temps à la ferme d'un oncle vivant aussi à Saint-Lambert. Celui-ci traverse une longue dépression nerveuse pendant tout le temps que je travaille chez lui. Alors ce sont des spécialistes qui me renseignent sur les techniques modernes d'alimentation bovine, de traite, de régie de troupeau et de régie des champs. Quand je quitte la ferme de mon oncle en 1977, je retourne travailler à la ferme de mon père, où il m'est pratiquement impossible de m'établir à l'époque, principalement à cause de la faible superficie en culture et des difficultés d'agrandissement.

C'est pourquoi, à l'issue d'une année presque perdue, je m'envole en août 1978 vers l'Australie pour y faire un stage de huit mois sur une ferme laitière et d'animaux de boucherie. J'ai été particulièrement étonné par le climat de ce pays et le genre d'agriculture qu'on y pratique selon les régions. En discutant avec les gens, surtout avec les agriculteurs, et en comparant avec eux divers aspects de nos pays respectifs, j'ai trouvé une longueur d'ondes qui m'a permis d'établir des relations si amicales, si enrichissantes, que j'en suis venu à en savoir beaucoup plus long sur toute l'histoire et les politiques agricoles de ce pays que sur celles du Canada à ce moment-là. L'expérience

m'a tellement emballé que j'ai fait, avant même la fin du stage là-bas, les démarches nécessaires pour m'envoler vers l'Europe dans les jours qui suivraient mon retour au Canada.

Je reprends donc l'avion pour le Danemark, cette fois pour un stage de six mois et demi, une semaine seulement après mon arrivée au Québec. L'agriculture très intensive du Danemark contrastait beaucoup avec tout ce que j'avais pu voir auparavant. C'est en regardant de près leur type de gestion agricole, à la fois stricte et efficace, qu'on comprend que les agriculteurs danois travaillent depuis longtemps beaucoup plus avec leur tête qu'avec leurs bras. J'ai dû apprendre à discuter de coûts de production, de rendement total annuel à l'hectare et de rentabilité d'investissement, le plus souvent même avant le petit déjeuner. J'ai adoré l'expérience malgré les phases difficiles pendant lesquelles on me disait de relaxer, de sortir ou d'aller faire du sport, plutôt que d'essayer de sauver la récolte de foin menacée par la pluie qui s'en venait, puisque personne ne travaille là-bas après 7 heures le soir.

Tels pays, telles moeurs. Je reviens au Québec en novembre 1979 et je recommence vite à travailler à ma manière sur la ferme de mon père. Six mois plus tard, la terre en friche du voisin est subitement à vendre. Or, mon père ne peut à ce moment-là bénéficier du taux d'intérêt privilégié de l'Office du crédit agricole pour un agrandissement. Je décide donc, sous le coup d'une impulsion, d'acheter la ferme paternelle et la terre en friche.

Après deux ans de travail, je ne peux pas encore considérer comme une réussite le fait d'avoir doublé la moyenne de production, le quota et la superficie en culture, à cause précisément d'une pénurie chronique d'argent liquide, pénurie due à une gestion prise beaucoup trop à la légère. En ce moment, la solution de rêve pour moi consisterait à acquérir du quota, ce qui me permettrait d'atteindre les standards suggérés par les organismes de crédit, lorsqu'ils établissent qu'une ferme est économiquement rentable et viable. Le prix du quota

qui frise la folie, de même qu'une gestion à peu près inexistante, me placent à l'heure actuelle dans l'obligation de végéter encore pendant quelques années, pour réduire d'abord les charges à court terme, avant de poursuivre l'expansion dans le bon sens et d'arriver à faire fonctionner la ferme à pleine capacité. Alors seulement, je pourrai enfin vivre d'agriculture.

Le fond du problème n'est en fait qu'une question de motivation personnelle et de rattrapage de connaissances perdues. C'est ce que j'ai découvert depuis que je suis des cours du soir organisés par le groupe de relève agricole de ma région. Il est intéressant de constater par la même occasion que, face à l'établissement, les membres du groupe vivent des difficultés similaires. Si différentes que soient les situations des uns et des autres, tous pourtant semblent s'entendre sur une certaine image de la qualité de la vie <u>après</u> l'établissement.

Les temps sont difficiles, dit-on, mais n'en a-t-il pas toujours été ainsi puisque chaque époque a ses prohètes de malheurs? Raison de plus, si tel est le cas cependant, d'être prudent dans l'aménagement du futur. Désormais, nous devrions parler davantage d'efficacité dans la production que d'ambitions personnelles, car nous n'avons plus le choix. Je crois que cette prise de conscience devrait servir d'amorce à un changement de mentalité essentiel, qui aurait peut-être dû se faire bien avant. En effet, une forte majorité de jeunes, frais émoulus des écoles d'agriculture du Québec, dit ne voir aucune possibilité de s'établir alors qu'au même moment un nombre grandissant d'agriculteurs arrivés se plaignent de ne plus pouvoir vendre leur entreprise. Il serait peut-être temps de songer à rétablir l'équilibre en trouvant des solutions entièrement nouvelles à des problèmes entièrement nouveaux.

J'espère que ce colloque aura permis de faire le point sur la situation actuelle de l'enseignement agricole et que ce qui en résultera aura d'heureuses conséquences dans les années à venir. Il serait vraiment trop regrettable de s'enfermer dans une vision exclusivement pessimiste de l'avenir qui s'offre à la jeunesse agricole.

L'IMPORTANCE DE LA FORMATION POUR LA RELÈVE AGRICOLE

- UN TEMOIGNAGE -

par monsieur Daniel Brodeur, président, Fédération de la relève agricole, Saint-Ignace-de-Stanbridge.

INTRODUCTION

Je voudrais d'abord remercier les organisateurs qui m'ont invité à participer à ce colloque sur la formation de la relève agricole. En premier lieu je vous entretiendrai de mon expérience personnelle de formation agricole et vous dirai comment elle a servi à mon établissement. Ensuite, je vous divulguerai la position de la Fédération de la relève agricole du Québec.

CHEMINEMENT

Je suis né à Mont-Saint-Grégoire dans le comté d'Iberville, d'une famille d'agriculteurs, de père en fils. Je crois que j'ai toujours su que je voulais vivre de l'agriculture. Tout au long de mes études secondaires je cherchais où je pourrais suivre un cours qui me permettrait d'apprendre et de comprendre comment devenir un bon agriculteur. Même si j'avais une base solide de travaux pratiques, j'ai toujours su qu'il en fallait plus pour réussir. Dans les années 70, des changements, dans le milieu agricole et la société en général, ne cessaient de se manifester. Il ne fallait plus se contenter de suivre, il fallait aller de l'avant.

En 1973 l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe commence à donner le cours d'exploitants agricoles destiné à ceux qui désiraient s'établir en agriculture. Ce nouvel enseignement a décidé de mon avenir. A l'automne 1975 je commençais les deux années d'études combinées à autant de stages pratiques sur des fermes que j'ai faits sur des exploitations laitières. Mon père, éleveur de boeufs de boucherie, était donc privé de sa main-d'oeuvre. A la fin de mon premier

stage, il songea à vendre sa ferme, à la fin du deuxième, elle était vendue, mais pas à moi. Après deux ans d'études, à 19 ans, je n'étais pas prêt à acheter et lui ne pouvait plus attendre car le prix du boeuf était catastrophique.

J'ai donc commencé à travailler chez des producteurs laitiers, trois en tout en l'espace de trois ans. Pendant ce temps, j'ai participé au concours du ministère, le dossier d'établissement. Au terme des entrevues, je fus choisi pour aller en France, où notre groupe a réfléchi sur les regroupements de jeunesse agricole. De retour au pays, commence une participation plus active dans les groupes de relève: journées provinciales tenues en 1980 et 1981; prise de conscience des problèmes communs de la jeunesse vis-à-vis l'établissement et la nécessité de se regrouper pour échanger, réfléchir et apporter des solutions.

Ayant acquis une certaine expérience dans le domaine laitier, l'idée m'est venue d'avoir ma propre exploitation. Après quelques mois de réflexion, je me lançais dans la production du veau de grain qui semblait assez rentable après avoir fait quelques études de budget. J'ai fait mes débuts dans une étable louée. Puis des problèmes de mise en marché ont surgi, les frais d'administration ont augmenté, j'ai changé d'endroit parce que le propriétaire voulait récupérer son étable, etc. Il n'en fallut pas plus pour que je pense à faire autre chose.

Mais je voulais toujours m'acheter une ferme laitière. Dans ma région, c'était impossible parce qu'il fallait entre 100 000$ et 200 000$ pour en acheter une modeste. En 1983 les transferts de ferme père-fils sont très difficiles sinon impossibles. Alors comme ma femme vient de la région de la Mauricie, je trouve une ferme laitière à vendre dans cette région, de grandeur moyenne pouvant faire vivre un exploitant et sa famille. Mais là encore je manquais de capital pour acheter.

Je continuais cependant à travailler avec les mouvements de relève. A Saint-Hyacinthe, on avait fondé l'Association de la relève

agricole. Et puis on ne cessait de parler de regroupement provincial à cause des problèmes que les jeunes rencontraient.

Me trouvant devant rien, je me cherchai un emploi qui me permettrait de demeurer près de l'agriculture. Un poste de représentant des ventes, dans un centre d'engrais chimique, était vacant. Je l'ai obtenu grâce à mes études collégiales combinées à l'expérience acquise.

Mais le goût d'exploiter une ferme me harcelait toujours. Je trouvai encore une ferme à louer pour y pratiquer la grande culture. Après avoir planifié le travail pour savoir si je pouvais m'occuper efficacement des deux emplois en même temps, je me suis lancé dans cette aventure.

Les problèmes de la relève agricole ne s'amélioraient toujours pas. Puis la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) fut fondée et j'en ressentis une satisfaction personnelle parce que j'en avais propagé l'idée durant quelques années. En réalité tout le travail a alors commencé avec l'étude de dossiers pouvant améliorer l'établissement des jeunes.

Aujourd'hui, j'en suis là, avec un emploi intéressant où je côtoie les agriculteurs, en plus de cultiver quelque 175 acres de maïs-grain.

APPRECIATION PERSONNELLE DU COURS SUIVI

Le programme à première vue semble intéressant parce que les cours se rapprochent de la réalité de notre future profession. Ainsi, la formule théorie-pratique n'est pas étrangère au succès des inscriptions d'écoliers. Plusieurs d'entre eux terminent le cours un peu déçus de ne pas avoir assez approfondi certaines matières. Peut-être y-a-t-il un peu trop de théorie générale lors des premières sessions alors que le cours s'adresse à de futurs exploitants.

Un des points qui ressort assez fortement est sans doute le côté souvent désuet du contenu d'une majorité de cours qui manquent de recyclage. Il y a parfois une dizaine d'années entre certain contenu de cours et la réalité ou la pratique d'aujourd'hui. Je pense qu'il faudrait une étude approfondie de toute la formation dont un futur exploitant a besoin avant de s'établir.

Sur ce point, l'enseignement m'a paru faible. Plusieurs professeurs s'acquittaient très bien de leurs tâches; d'autres semblaient manquer de motivation. Il leur manquait beaucoup d'information sur les nouvelles techniques en cours dans différentes compagnies ou organismes: université, service de comptabilité, ou regroupement en syndicat de gestion. Je crois que le monde agricole, depuis les dernières années, a évolué beaucoup plus rapidement que l'enseignement donné dans les établissements.

L'utilité du cours est fonction du milieu étudiant très différent de celui du secondaire: on y retrouve un monde qui un jour fera de l'agriculture sous diverses formes. Personnellement j'ai appris plus après mes études à fréquenter le monde agricole et son entourage avec toutes les techniques nouvelles qui collent un peu plus à la réalité. Ce réalisme est très important pour que l'écolier, fils de cultivateur, ne se sente pas trop perdu devant des études collégiales. D'autre part, il y a celui qui a moins d'expérience en agriculture et n'arrive pas à s'y retrouver après ses études. Un autre point: on attache plus d'importance aux notes de cours qu'à l'individu et à sa capacité de s'adapter à la situation actuelle de l'agriculture.

POSITION DE LA FRAQ SUR LA FORMATION AGRICOLE

Je vous entretiendrai maintenant sur la formation de la relève vue par la Fédération de la relève agricole du Québec.

La FRAQ est un organisme provincial regroupant la relève agricole pour:

1. représenter la relève agricole;
2. défendre les intérêts de la relève là où ils sont en jeu;
3. répondre aux besoins de la relève agricole.

Elle fonctionne depuis un peu plus d'un an avec environ 900 membres dans 6 régions distinctes où les syndicats sont affiliés à la fédération. D'ici peu cet effectif passera sûrement à 1 500 membres, puis il y a des syndicats de relève dans 4 autres régions. La fédération a travaillé dans plusieurs dossiers: celui du recrutement, affiliation avec l'U.P.A.; celui du crédit agricole et la fameuse loi 64 qui touche l'établissement des jeunes, dossier du contingentement; celui de la fiscalité reliée au transfert de ferme père-fils; plusieurs autres touchant l'administration de la fédération et bien sûr celui de la formation.

La formation agricole est bien sûr le premier pas à franchir pour devenir un agriculteur compétant sur toute la ligne car on sait combien la profession d'agriculteur est exigeante pour la bonne marche de l'entreprise.

Mais la formation semble très difficile d'accès si l'on regarde les statistiques suivantes: au cours des dernières années entre 1 000 et 1 500 jeunes se sont établis chaque année et de ce nombre seulement 12% d'entre eux se sont donnés une formation professionnelle par l'enseignement régulier. Mais ce pourcentage n'est pas très étonnant si l'on compte le nombre d'établissements qui donnent une formation collégiale: trois établissements spécialisés, dont un anglais, plus trois cégeps, ensuite il faut aller au secondaire pour rencontrer l'école privée et une quinzaine de polyvalentes qui essaient, tant bien que mal, de donner un cours. Celui-ci sert davantage les professeurs que la relève agricole.

Je ne considère pas que les cours secondaires préparent bien les futurs propriétaires d'entreprises agricoles, mais plutôt les amènent à poursuivre l'enseignement collégial. Donc si l'on fait un calcul rapide, il faudrait au collégial, compte tenu de la durée du cours de deux ans et du nombre d'établissements par année, au moins 3 000 places pour les étudiants. En fait, il y en a à peine 1 000; donc il ne faut pas chercher très loin les diverses lacunes à la formation de la relève.

Un effort a été fait depuis deux ou trois ans, avec l'instauration d'un programme agricole dans divers cégeps du Québec. Mais cela arrive sûrement une bonne dizaine d'années en retard.

Une autre lacune soulevée par la fédération est le manque de suite entre les paliers de cours agricoles. L'écolier qui choisit l'option agricole à la polyvalente, peut,à la fin de son cours, prendre une seule option agricole au collégial soit celle du cégep.

Il y a aussi une lacune importante pour le jeune du secondaire qui veut avoir de l'information sur les divers programmes agricoles du collégial. De mon temps, à la polyvalente, il n'existait aucune information écrite ou donnée par le service d'orienteurs. Il fallait faire venir les programmes directement des établissements d'enseignement.

Un bon programme de formation adapté aux besoins de la relève est nécessaire et doit être fait à partir de la consultation entre les intervenants du milieu. Par exemple à la formation des adultes, les candidats choisissent vraiment les cours, y compris parfois leur contenu.

J'aimerais prendre quelques minutes pour vous faire part des problèmes qui préoccupent la relève agricole. Depuis quelques années, les jeunes éprouvaient des difficultés à s'établir solidement et durer. Présentement c'est encore pire: non seulement l'établissement est

difficile, il n'est même plus possible à cause des évaluations; au point de vue fiscale, le vendeur (souvent le père) ne peut même pas aider le jeune (souvent son fils) à s'établir. Le problème est aigu et si les choses ne changent pas, il faudra trouver d'autres formes d'établissement. Est-ce que l'enseignement agricole y a pensé?

Est-ce que l'enseignement agricole pourra réagir à temps avant que les jeunes se désintéressent de l'agriculture?

C'est peut-être un exemple qui sort de l'ordinaire, mais qui explique bien le sens de l'appel de la FRAQ, c'est-à-dire être à l'avant-garde dans le domaine de l'enseignement.

Avant la création d'un organisme qui représente la relève agricole, il était difficile de rejoindre les jeunes. Aujourd'hui, personne n'a d'excuses: il est possible de consulter les futurs agriculteurs et d'aller chercher les besoins des jeunes.

En terminant, je résume les principales demandes formulées par la FRAQ:

1. une plus grande accessibilité à l'enseignement agricole au collégial;
2. une plus grande suite entre les paliers d'enseignement (secondaire, collégial, université);
3. une amélioration de la qualité de l'enseignement;
4. une plus grande concertation entre les intervenants concernés;
5. un enseignement adapté aux besoins de la relève agricole.

ALLOCUTION DE CLÔTURE

par Me Camille-G. Moreau, président de l'Office du crédit agricole du Québec et du Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers.

"La formation de la relève, l'oeuvre d'une vie"

Je tiens en premier lieu à vous témoigner toute mon appréciation pour la qualité et la pertinence des travaux présentés au cours de ce colloque de même que pour la profondeur et l'intensité de la réflexion dont j'ai été témoin.

Rassurez-vous, je n'ai aucunement la prétention d'ajouter aux nombreuses interventions qui ont rempli ces deux jours de colloque, tout au plus me permettrai-je d'insister sur une facette du sujet traité qu'il m'a été donné d'observer dans le cadre de mes activités et qui m'apparaît capitale face à l'évolution de notre agriculture; je songe en particulier au suivi ou au processus de continuité de la formation pour la relève.

En effet, mes activités au sein de l'organisme que j'ai l'honneur de diriger m'ont permis d'apprécier l'importance que revêtent, dans l'étude d'une demande de prêt pour l'établissement d'un jeune, la formation et l'expérience. Ces éléments ont du reste pris un nouveau relief dans le cadre de la "Loi favorisant l'établissement de jeunes agriculteurs" sanctionnée le 23 juin 1982 et entrée en vigueur le 1er septembre dernier.

L'article 6 du Règlement d'application de cette loi prévoit en effet que l'office doit s'assurer que le requérant "possède une expérience agricole pertinente d'au moins 2 ans ou bien qu'il possède une expérience agricole pertinente d'au moins 1 an et a suivi des cours de formation professionnelle durant au moins 2 ans".

Il s'agit là, vous en conviendrez, d'un préalable; cette exigence minimale ne constitue à nos yeux qu'un point de départ et non un point d'arrivée, loin de là. L'expérience quotidienne nous démontre en effet que les connaissances, la technique et surtout les aptitudes de management doivent s'intensifier et se développer au rythme de l'évolution de notre agriculture.

Le jeune qui envisage de faire carrière en agriculture s'engage dans un "processus continu" d'accroissement de ses connaissances et de développement d'habiletés très diversifiées qui lui permettront de faire face à une foule de situations même tout à fait imprévisibles au départ.

A des interlocuteurs qui lui demandaient ce que serait le crédit agricole des années 70, un homme de carrière dans le domaine du crédit agricole et dirigeant d'un important organisme spécialisé dans ce secteur répondait alors: "Ce sera la généralisation du crédit qui s'adresse présentement aux exploitations de pointe". La décennie devait lui donner raison, puisque l'exploitation de pointe d'alors allait constituer l'exploitation typique que nous connaissons présentement.

Sans verser dans la voie de la facilité, je serais enclin à faire sensiblement la même prédiction. On imagine facilement alors le sort réservé à ceux qui se contentent du statu quo, ils stagnent après quelques années et deviennent la proie facile ou la victime des moindres aléas.

Il arrive trop souvent hélas, dans le cadre de nos activités, d'assister, parfois impuissants, à des échecs navrants d'agriculteurs qui n'ont pas été en mesure d'assumer un tournant dans l'évolution de leur exploitation. D'excellents managers qu'ils étaient dans le cadre d'une exploitation dont l'envergure voisinait un actif de 150 000$ par exemple, ils se voient tout à fait dépassés lorsque la même exploitation

atteint un actif de 250 000$ ou de 300 000$ à la suite d'un changement de structure, à la suite de la réalisation d'un projet d'expansion, etc. Il suffit de songer au fait, par exemple, que l'actif total moyen des emprunteurs à long terme de l'office est passé de 39 513$ en 1971 à 327 758$ en 1981-1982, soit une augmentation de 729%, pour réaliser l'évolution vertigineuse à laquelle ils sont affrontés.

Je pourrais m'appuyer ici sur certains types d'expériences du genre, par suite, la plupart du temps, à un manque de planification, alors que les pourvoyeurs de fonds sont souventes fois placés devant un fait accompli et qu'il est généralement trop tard malheureusement! On réalisera un projet de construction beaucoup plus élaboré que prévu, on procédera à l'achat de machinerie disproportionnée pour la tâche envisagée, on s'engagera dans une conversion de production inopportune et non planifiée, bref, certaines décisions non suffisamment réfléchies se révéleront coûteuses et parfois irrémédiables pour assurer le maintien de l'entreprise.

Si l'agriculture se veut de plus en plus dévoreuse de capitaux, et nous en savons quelque chose, il m'apparaît qu'elle se fait de plus en plus impitoyable au chapitre des exigences quant à la formation de ses exploitants.

Tout en demeurant dans le giron de la "ferme familiale"ou "de type familial", une proportion toujours plus grande d'exploitations répondent davantage aux paramètres des PME avec le résultat que les habiletés de gestion prennent une importance capitale en regard de l'encadrement et des risques. Plutôt que de "produire du lait" en somme, on "gère une entreprise laitière".

La gestion devient donc en quelque sorte une seconde nature, ce qui présuppose bien sûr des aptitudes très grandes d'adaptabilité et de polyvalence.

La formation de la relève m'apparaît donc l'oeuvre d'une vie, en ce sens qu'on ne peut se permettre d'interruption; la base acquise ne servant que de tremplin vers une connaissance toujours plus approfondie, une technique plus poussée et des habiletés de gestion toujours plus développées.

Je tiens, en terminant, à féliciter et à remercier tous ceux qui ont oeuvré au succès de ce colloque sans oublier tous les participants. Connaissant les préoccupations du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, pour la relève en agriculture, je suis persuadé qu'il aurait vivement apprécié vous livrer le mot de la fin. Ses activités à l'extérieur l'en ont malheureusement empêché. Le rapport de vos travaux l'intéressera sûrement au plus haut point. Merci!

PARTICIPANTS AU COLLOQUE SUR LA FORMATION

DE LA RELÈVE AGRICOLE (143)

I- Représentants de la relève agricole (46)

Daniel Beaulieu
Saint-Eloi, Qué.

François Belisle
552, Labelle
Saint-Jérôme, Qué.
J7Z 5L5

Denis Boisvert
B.P. 1142
99, Petit Village
Sainte-Croix, Qué.
GOS 2HO

Raynald Bolduc
5455, 175e Rue
Saint-Georges-Est, Qué.
G5Y 5B9

Pierre-Paul Boulet
R.R. No 2
Bishopton, Qué.
JOB 1GO

Marcel Boutin
R.R. No 1
Waterville, Qué.
JOB 3HO

Daniel Brodeur, président
Fédération de la relève agricole
du Québec
1440, 12e Rang
Saint-Ignace-de-Stanbridge, Qué.
JOJ 1YO

Sylvain Coutu
2321, rang Saint-Pierre
Sainte-Elisabeth, Qué.
JOK 2JO

Martin Coutu
2101, rang Saint-Pierre
Sainte-Elisabeth, Qué.
JOK 2JO

Robert Daigneault
472, rang Rivière Est
Sainte-Brigide, Qué.
JOJ 1XO

Sylvain Couture
1138, Mailhot
Sherbrooke, Qué.
J1G 2S7

Dany Delisle
1261, rang 3
Saint-Prime, Qué.
GOW 2WO

Bruno D'Astous
Rang 2
Val-Brillant, Qué.
GOJ 3LO

Vallier Desjardins
Rang 2
Saint-Arsène, Qué.
GOL 2KO

Jacques Denis
Weedon, Qué.
J0B 1G0

Gilbert Dumont
R.R. No 4
Saint-Arsène, Qué.
G0L 2K0

Gaston Fiset
500, rang Milieu
Montmagny, Qué.
G0R 4B0

Marcel Galipeau
2004, des 60
Saint-Alexandre, Qué.
J0J 1S0

Gaétan Godard
2080, Rivière Rouge Sud
Saint-André-Est, Qué.
J0V 1X0

Berthold Goulet
218, rang Saint-Luc
Saint-Bernard, Qué.

Mario Lauzon
R.R. No 1
Ferme-Neuve, Qué.
J0W 1C0

Jean Lavoie
1565, rang 5
Saint-Gédéon, Qué.
G0W 2P0

Gilles Leduc
1846, Grande Ligne
Saint-Alexandre, Qué.
J0J 1R0

Jules Duval
95, Ruisseau Saint-Jean
Saint-Lin, Qué.
J0R 1C0

Sylvain Gagné
846, R.R. No 2
Hébertville, Qué.
G0W 1S0

Yvan Giguère
R.R. No 2
Saint-Joseph-de-Beauce, Qué.
G0S 2V0

Guy Gosselin
Rang 6 Nord
Saint-Honoré-de-Beauce, Qué.
G0M 1V0

Gilles Larouche
700, rang 3 Ouest
Saint-Henri-de-Taillon, Qué.

Deni Lavallée
11, 1e Chaloupe
Joliette, Qué.
J6E 3Z1

Jean-Louis Lavoie
Rang 10
Sainte-Germaine-Boulé, Qué.
J0Z 1M0

Jean-René L'Heureux
Rang Saint-Jacques
Saint-Wlzéar-de-Beauce, Qué.
G0S 2J0

Normand Marcil
1477, rang 8
Normandin, Qué.
G0W 2E0

Serge Maheux
Rang Assomption Sud
Saint-Joseph-de-Beauce, Qué.
G0S 2V0

Sylvain Martel
75, 7e Avenue
Saint-Prime, Qué.
G0W 2W0

Pierre Morin
350, du Parc
Saint-Bruno, Qué.

Marie-Louis Plourde
30, place Dubé
Cacouna, Qué.
G0L 1G0

Daniel Potvin
2748, Lafrance
Jonquière, Qué.

Serge Proulx
12, Principale
Saint-Magloire, Qué.
G0R 3M0

Christian Taillon
343, Principale
Saint-Prime, Qué.
G0W 2W0

Pierre Mongrain
495, Notre-Dame-Est, # 308
Victoriaville, Qué.
G6P 4B3

Christian Paquet
Saint-Tharsicius, Qué.
G0J 3G0

Rachel Plourde
30, place Dubé
Cacouna, Qué.
G0L 1G0

Hervé Potvin
1325, rang Yamaska
Farnham, Qué.
J2N 2R2

Emile Saint-Pierre
130, rue Principale
Albanel, Qué.
G0W 1A0

André Thibaudeau
R.R. No 1
Thurso, Qué.
J0X 3B0

Denis Vincent
271, New-Erin
Huntingdon, Qué.
J0S 1H0

II- Représentants des producteurs agricoles (11)

Rolland Allard
1707, Marie-Victorin
Saint-Nicolas, Qué.
G0S 2Z0

Laurier Carrier
415, rang 3 Ouest
Saint-Augustin, Qué.
G0A 4G0

Normand Cadorette
Saint-Jean-Chrysostôme, Qué.
G0S 2T0

Gérard Charest
48, Saint-Joseph
Lotbinière, Qué.
G0S 1H0

Pierre Drolet
261, rang Sainte-Croix
Saint-Raymond, Qué.
G0A 4G0

Clément Lajoie
1 000, rue Saint-Alphonse
Saint-Bruno, Qué.
G0W 2L0

Odilon Pelchat
2201, Kennedy
Saint-Isidore, Qué.
G0S 2S0

Germain Simard
527, Anse-à-Benjamin
Ville de La Baie, Qué.
G7B 3N9

Emilien Lacasse
Rang 3
Bellechasse, Qué.
G0R 1N0

Raymond Nadeau
1816, rue du Pont Est
Saint-Lambert, Qué.
G0S 2W0

Louiselle Pelletier
Ferme Laurelou
Saint-Augustin, Qué.
G0A 3E0

III- Représentants des maisons d'enseignement (48)

Michel Arpin
122, rang Saint-Marc
Saint-Anselme, Qué.
G0R 4N0
(C.S.R. Louis Fréchette)

Michael Bernier
690-406, Esplanade
Trois-Rivières, Qué.
(C.S.R. Provencher)

Réal Bouchard
386, rue Normandie
Saint-Bruno, Qué.
G0W 2L0
(C.S.R. du Lac Saint-Jean)

Jacques Brodeur
Institut de technologie agricole
et alimentaire
C.P. 70
Saint-Hyacinthe, Qué.
J2S 2M2

Jean Arsenault, agronome
Département d'extension
Pavillon Comtois
Université Laval, Sainte-Foy, Qué.
G1K 7P4

Joseph Bouchard
177, Bellevue
Rimouski, Qué.
G5L 6Z2
(C.S.R. du Bas-Saint-Laurent)

Martin Brisson
Institut de technologie agricole
401, rue Poiré
La Pocatière, Qué.
G0R 1Z0

Jean-Louis Cantin
350, boul. Sauvé
Saint-Eustache, Qué.
J7R 4L1
(C.S.R. Blainville-Deux-Montagnes)

Maurice Carel, agronome
Département d'économie rurale
Pavillon Comtois
Université Laval, Sainte-Foy
Qué.
G1K 7P4

Denis Cormier, agronome
Département d'économie rurale
Pavillon Comtois
Université Laval, Sainte-Foy
Qué.
G1K 7P4

Claude-Bernard Côté, agronome
250, Arthur Buies Ouest
Rimouski, Qué.
G5L 7A7
(C.S.R. Paul-Hubert)

Marcel Couture, agronome
Directeur par intérim
Programme Diploma (Agriculture)
Collège Macdonald
C.P. 335
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qué.
H0A 1C0

Marie-Louis Couture
Polyvalente Bélanger
Saint-Martin, Qué.
G0M 1B0
(C.S.R. La Chaudière)

Luc Cyr, agronome
C.S.R. De Tilly
945, rue Wolfe
Sainte-Foy, Qué.
G1V 4E2

Henry Dahan, directeur
Ecole d'agriculture de Sainte-Croix
C.P. 160
Sainte-Croix, Qué.
G0S 2H0

Lionel D'Amours, directeur
Institut de technologie agricole
et alimentaire
C.P. 70
Saint-Hyacinthe, Qué.
J2S 2M2

Suzanne Dion
Institut de technologie agricole
et alimentaire
C.P. 70
Saint-Hyacinthe, Qué.
J2S 2M2

Germain Dubeau, agronome
Institut de technologie agricole
401, rue Poiré
La Pocatière, Qué.
G0R 1Z0

Vital Gagnon, agronome
Institut de technologie agricole
et alimentaire
C.P. 70
Saint-Hyacinthe, Qué.
J2S 2M2

Gilles-J. Gauthier, agronome
Institut de technologie agricole
et alimentaire
C.P. 70
Saint-Hyacinthe, Qué.
J2S 2M2

Violette Gendron
200, 3e Avenue
La Pocatière, Qué.
G0R 1Z0
(C.S.R. Pascal-Taché)

Denis Gingras, agronome
675, boul. Auger Ouest
Alma, Qué.
G8B 2B7
(CEGEP d'Alma)

Marcel Gravel, agronome
Institut de technologie agricole
401, rue Poiré
La Pocatière, Qué.
G0R 1Z0

Daniel Hamel, agronome
Institut de technologie agricole
et alimentaire
C.P. 70
Saint-Hyacinthe, Qué.
J2S 2M2

Jean-Guy Isabel
11 700, boul. Lacroix
Saint-Georges-Est, Qué.
G5Y 1L3
(C.S.R. de la Chaudière)

Jean-Claude Lacasse, directeur général
CEGEP Lévis-Lauzon
205, Mgr Bourget
Lauzon, Qué.
J6V 6Z9

Gérard Lacombe
240, Pie XII
Louiseville, Qué.
J5V 1S7
(C.S.R. Les Vieilles Forges)

Jacques Lacoursière, agronome
Institut de technologie agricole
401, rue Poiré
La Pocatière, Qué.
G0R 1Z0

Charles Edmond Landry
C.S.R. Baie des Chaleurs
C.P. 330
Carleton-sur-Mer, Qué.
G0C 1J0

Raynald Langlois
CEGEP de Matane
616, av. Saint-Rédempteur
Matane, Qué.
G4W 3P7

André Lavoie, agronome
Institut de technologie agricole
401, rue Poiré
La Pocatière, Qué.
G0R 1Z0

Raymond Levallois, agronome
Département d'économie rurale
Pavillon Comtois
Université Laval, Sainte-Foy, Qué.
G1K 7P4

Gilles Lussier
C.S.R. de Yamaska
2270, rue Mailhot
Saint-Hyacinthe, Qué.
J2S 4G3

Guy Lussier
C.P. 1122
Saint-Césaire, Qué.
J0L 1T0
(CEGEP Saint-Jean)

Raymond Martel, agronome
40, de Champlain
Luceville, Qué.
G0K 1E0
(C.S.R. du Bas-Saint-Laurent)

Gérard Martin, agronome
Institut de technologie agricole
et alimentaire
C.P.70
Saint-Hyacinthe, Qué.
J2S 2M2

Christian Pelletier, agronome
2, rue Saint-Henri
Sainte-Blandine, Qué.
G0K 1J0
(C.S.R. du Bas-Saint-Laurent)

Gaétan Pelletier
CEGEP Lévis-Lauzon
205, Mgr Bourget
Lauzon, Qué.
G6V 6Z9

Daniel Picard
Institut de technologie agricole
401, rue Poiré
La Pocatière, Qué.
G0R 1Z0

Normand Pichette
Collège de Joliette
20, sud Saint-Charles
Joliette, Qué.
J6L 4T1

Suzanne Pilote, agronome
Ecole polyvalente
Saint-Léonard-d'Aston
Qué.
J0C 1M0

Régis Rioux
178, Saint-Germain Est, no 9
Rimouski, Qué.
G5L 1A8)
(C.S.R. du Bas-Saint-Laurent)

Dominique St-Jacques, agronome
CEGEP de Matane
616, av. Saint-Rédempteur
Matane, Qué.
G4W 3P7

Michel St-Pierre, agronome
Institut de technologie agricole
et alimentaire
C.P. 70
Saint-Hyacinthe, Qué.
J2S 2M2

Claude Therrien
C.S.R. Louis-Hémon
1950, boul. Sacré-Coeur
Dolbeau, Qué.
G8L 2A3

Pascal Van Nieuwenhuyse, agronome
Institut de technologie agricole
401, rue Poiré
La Pocatière, Qué.
G0R 1Z0

André Vézina, directeur
Institut de technologie agricole
401, rue Poiré
La Pocatière, Qué.
G0R 1Z0

Louis-Paul Voyer, agronome
Institut de technologie agricole
et alimentaire
C.P.70
Saint-Hyacinthe, Qué.
J2S 2M2

IV- Représentants du ministère de l'Education (5)

Léonce Beaupré, directeur général
Direction générale de l'éducation
des adultes
Ministère de l'Education
1035, de la Chevrotière, 21e étage
Québec
G1R 5A5

Carl Charbonneau, ingénieur forestier
Direction générale de l'enseignement
collégial
Ministère de l'Education
1035, de la Chevrotière, 19e étage
Québec
G1R 5A5

André-R. Fournier, responsable
Programmes en agro-technique
Ministère de l'Education
1035, de la Chevrotière, 11e étage
Québec
G1R 5A5

Fernand Laplante
Service de soutien à la formation
professionnelle
Ministère de l'Education
1035, de la Chevrotière, 8e étage
Québec
G1R 5A5

Jean-Noël Vigneault
Direction générale de l'éducation des adultes
Ministère de l'Education
1035, de la Chevrotière, 21e étage
Québec
G1R 5A5

Margaret Whyte
Conseil des collèges
Ministère de l'Education
710, place d'Youville, 7e étage
Québec
G1R 4Y4

V- Représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (20)

Magdalena Arbusa
Service des organismes et de la relève agricole
M.A.P.A.Q.
200-A, chemin Sainte-Foy, 1er étage
Québec
G1R 4X6

Henri-Louis Arsenault
Directeur par intérim
Services des organismes et de la relève agricole
M.A.P.A.Q.
200-A, Chemin Sainte-Foy, 1er étage
Québec
G1R 4X6

Jean-F. Bertrand, agronome
Direction de l'enseignement
M.A.P.A.Q.
2700, rue Einstein (D-1-57)
Sainte-Foy, Qué.
G1P 3W8

Jean Chouinard, agronome
M.A.P.A.Q.
110, MacLaren est
Buckingham, Qué.
J8L 1K1

Réginald Cloutier, agronome
M.A.P.A.Q.
C.P. 40
Saint-Hyacinthe, Qué.
J2S 7B2

Marc Coulombe, agronome
M.A.P.A.Q.
62, rue Saint-Jean-Baptiste
Victoriaville, Qué.
G6P 4E3

André Delage
Direction des communications
M.A.P.A.Q.
200-A, chemin Sainte-Foy, 1er étage
Québec
G1R 4X6

Ludger Dufour, directeur
Direction de l'enseignement
M.A.P.A.Q.
2700, rue Einstein, B-1-5
Sainte-Foy, Qué.
G1P 3W8

Yves Dumont
M.A.P.A.Q.
175, Principale
Saint-Flavien, Qué.
G0S 2M0

Marc Duval, agronome
M.A.P.A.Q.
1900, 9e Avenue
Charny, Qué.
G6W 6E5

Gabriel Gabreau, agronome
M.A.P.A.Q.
214, rue Principale
Châteauguay, Qué.
J6J 3H2

Jean-Pierre Gélinas, agronome
M.A.P.A.Q.
91, boul. Saint-Louis
Saint-Louis-de-France, Qué.
G8T 1E5

Claude Laliberté
Service des organismes et de
la relève agricole
M.A.P.A.Q.
200-A, chemin Sainte-Foy, 1er étage
Québec
G1R 4X6

Rita Lantagne, agronome
M.A.P.A.Q.
101, rue Maurault
C.P. 240
Pierreville, Qué.
J0G 1J0

Yvon Lévesque, agronome
Direction de l'enseignement
M.A.P.A.Q.
2700, rue Einstein, D-1-44
Sainte-Foy, Qué.
G1P 3W8

Michel Rousseau, agronome
M.A.P.A.Q.
113, Saint-Georges ouest
Lévis, Qué.
G6V 4L2

Hélène Roy
M.A.P.A.Q.
460, boul. Louis-Fréchette
C.P. 1090
Nicolet, Qué.
J0G 1E0

Félix Théberge
M.A.P.A.Q.
180, boul. Rideau
Rouyn, Qué.
J9X 1N9

Marcel Tremblay, agronome
M.A.P.A.Q.
801, Pont de Taché Nord
Alma, Qué.
G8B 5B7

Martial Tremblay, agronome
M.A.P.A.Q.
337, rue Moreau
Rimouski, Qué.
G5L 1P4

VI- Représentants d'autres organismes (12)

Gilles Besner, directeur adjoint
Service d'éducation et d'information
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Qué.
J4H 3Y9

Jean Bricault, président
Association des technologistes
agro-alimentaires Inc.
Département de Zootechnie
Pavillon Comtois
Université Laval
Sainte-Foy, Qué.
G1K 7P4

Sylvie Dunn
Animatrice

Sylvie Lambert
Animatrice
17-A, rue Verdun
Lévis, Qué.

Michèle Lépine
Animatrice

Me Camille Moreau, président
Office du crédit agricole
1020, route de l'Eglise
Sainte-Foy, Qué.
G1V 3V9

Jacques Parent
Fédérations régionales de l'U.P.A.
de Québec-Est, Nord, Ouest
1787, boul. Hamel
Duberger, Qué.
G1N 3Z1

Céline Veillet
Animatrice

Rémi Gagnon, agronome
Société du crédit agricole
C.P. 3600
Sainte-Foy, Qué.
G1V 4C7

Victor Larivière
La Terre de chez nous
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Qué.
J4H 3Y9

Jean-Paul Lettre, agronome
1050, avenue Gauthier
Sillery, Qué.
G1S 3R7

Raynald Roy
La Banque Royale du Canada
5, Trans-Canada ouest
Lévis, Qué.
G6V 4Z3

POOR

QUALITY

ORIGINAL